

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Incluant la Déclaration de Performance Extra-Financière



Brittany Ferries



Édito

Depuis plus de 50 ans, Brittany Ferries, spécialiste du transport maritime et premier employeur de marins français, œuvre pour le rapprochement des régions littorales de l'Ouest européen. Le maillage de ses lignes maritimes et sa pérennité participent ainsi au développement économique et durable des régions qu'elle dessert.

Parallèlement, dans sa démarche RSE*, la Compagnie poursuit le renouvellement de sa flotte. Sous l'égide de la transition écologique et énergétique, elle fait le choix de modes de propulsion toujours plus vertueux. Trois navires ont déjà été mis en service ; le Galicia en 2020, le Salamanca en 2022 et le Santoña en 2023. Ils seront rejoints par deux navires hybrides GNL/ Électrique en 2024 et 2025. Par anticipation, des bio-énergies équivalentes pourront progressivement remplacer les carburants de ces navires.

En complément de son mode de transport par la mer, Brittany Ferries poursuit son projet d'autoroute ferroviaire qui reliera Cherbourg-en-Cotentin au centre européen de fret de Mouguerre/ Bayonne courant 2025. Cette nouvelle offre commerciale vient renforcer l'engagement éco-responsable de la Compagnie en réduisant l'impact environnemental de ses activités fret. Elle offrira aux transporteurs une alternative à la route en reliant le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Espagne.

Aujourd'hui, dans un contexte maritime européen marqué par une concurrence économique exacerbée, Brittany Ferries est plus que jamais déterminée à s'engager pour un avenir conjuguant responsabilité et exemplarité. Ceci se traduit par un engagement sans faille pour la promotion du Pavillon français qui figure dans l'ADN même de la Compagnie. Mais Brittany Ferries porte tout aussi haut son soutien constant à la défense du Marin français dont la Compagnie est fière d'être le premier employeur national. Brittany Ferries a ainsi été à l'initiative de la mobilisation des grands acteurs politiques et économiques français pour lutter contre le dumping social qui s'est installé sur le Transmanche. L'Armement breton est fier d'avoir été à l'initiative de cette prise de conscience nationale qui s'est traduite par la loi Le Gac votée en juillet dernier au Parlement.

Christophe Mathieu, Président du Directoire

*Responsabilité Sociétale des Entreprises



Sommaire

VALEURS ET AMBITIONS	page 4
PRÉSENTATION DU GROUPE BRITTANY FERRIES	page 6
PRÉSENTATION DU MODÈLE D'AFFAIRES	page 13
IDENTIFICATION DES ENJEUX EXTRA-FINANCIERS	page 22
ENGAGEMENTS SOCIAUX	page 24
ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX	page 30
ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX	page 35
ANNEXES	page 39
• Cadre réglementaire	
• Indicateurs RSE	
• Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant	

Valeurs et ambitions

UN DEMI-SIÈCLE D'HISTOIRE ET D'ENGAGEMENT

1972 voit la création de B.A.I. (Bretagne – Angleterre – Irlande), dont le nom commercial devient rapidement Brittany Ferries. 1973 est marquée par la traversée inaugurale du navire Kerisnel, premier navire de la compagnie.

Une Compagnie créée et détenue par des paysans bretons

Jeune agriculteur visionnaire et doté d'une volonté hors du commun, Alexis Gourvennec ambitionne le désenclavement économique et touristique de la Bretagne. Il mobilise ses camarades agriculteurs autour de quatre projets : le développement des infrastructures routières, l'amélioration des liaisons de télécommunications, la construction d'une université à Brest et la création d'un port en eau profonde à Roscoff, pour exporter directement les productions légumières bretonnes. Il est convaincu qu'une fois le port créé, les compagnies de transport maritime présentes sur le marché saisiront cette nouvelle opportunité commerciale qu'offre l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté Économique Européenne. Mais sa vision est loin d'être partagée. Aucune compagnie de ferries ne répond à l'appel. Alexis Gourvennec prend alors sa décision : si les compagnies de transport maritime ne sont pas prêtes à agir, les agriculteurs le feront eux-mêmes. Ainsi créent-ils la B.A.I. [Bretagne - Angleterre - Irlande]. Le 2 janvier 1973, le Kerisnel appareille de Roscoff pour Plymouth. À son bord sept camions transportent artichauts et autres productions légumières. L'activité fret est lancée. Très vite, les premières demandes de passagers émanent. Dès 1974, l'activité passagers est lancée à son tour et la marque commerciale Brittany Ferries [les ferries de Bretagne] est déposée.

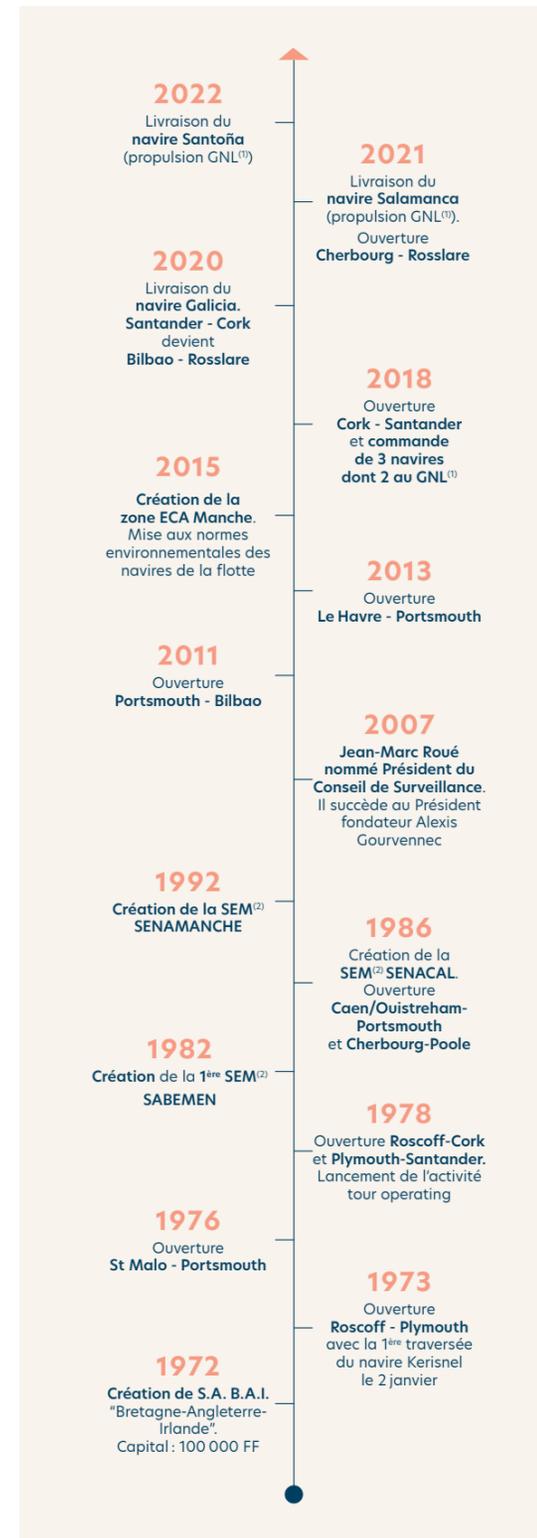
Un maillon incontournable pour un développement économique durable

La société finistérienne née il y a près de 50 ans est désormais un véritable poumon économique de la Bretagne. Acteur français majeur du transport maritime et du tourisme européen, Brittany Ferries joue un rôle prépondérant au service du développement économique et touristique des régions littorales dans lesquelles elle est implantée. Forte d'une flotte de douze navires et premier employeur de marins français, Brittany Ferries occupe aujourd'hui une position de leader sur l'Arc Atlantique.

À la barre depuis 2007, Jean-Marc Roué, Président du Conseil de surveillance, avec ce même esprit visionnaire, a poursuivi le maillage des routes maritimes de l'Arc Atlantique : "Malgré le Brexit, Brittany Ferries sera toujours là pour relier l'Angleterre à la France et l'Espagne tout en poursuivant son développement sur l'Irlande. C'est là son ADN. Et l'ambition va bien au-delà. Pour Brittany Ferries, le rapprochement des régions littorales de l'ouest Européen est bénéfique à tous. Le développement de la Compagnie participe aux échanges économiques, touristiques, culturels et humains en totale adéquation avec l'évolution des attentes politiques et sociétales liées à l'environnement".

⁽¹⁾GNL : Gaz Naturel Liquéfié.

⁽²⁾SEM : Société d'Économie Mixte.



LA PHILOSOPHIE DE MARQUE BRITTANY FERRIES

Brittany Ferries, une entreprise à visage humain, engagée pour ses convictions et ses clients. Plus qu'une Compagnie de ferry et un tour-opérateur, nous considérons nos clients comme des voyageurs et non comme des touristes avec comme ambition :

Révéler et promouvoir les fabuleuses destinations de vacances qu'offrent les régions littorales de l'Ouest européen.



Saint-Malo.

LES TRAITES DE PERSONNALITÉ DE BRITTANY FERRIES



Présentation du groupe Brittany Ferries

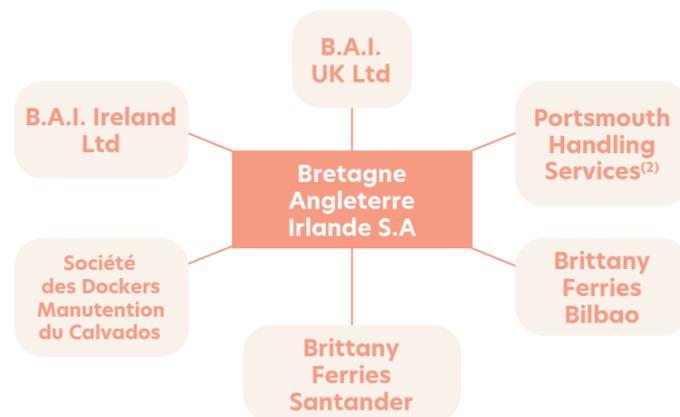
ORGANISATION ET STRUCTURE

La Société BRETAGNE ANGLETERRE IRLANDE est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance dont le capital social s'élève à 25 944 384 euros. Le siège social de la société se situe à Roscoff.

L'activité de la société est répartie sur plusieurs établissements en France (ROSCOFF, MORLAIX, SAINT-MALO, CAEN-OUISTREHAM, CHERBOURG, LE HAVRE).

Les filiales de la Société BRETAGNE ANGLETERRE IRLANDE disposent d'implantations situées sur les ports britanniques (BAI UK), espagnols (BRITTANY FERRIES BILBAO et BRITTANY FERRIES SANTANDER) et irlandais (BAI IRELAND).

SOCIÉTÉS D'EXPLOITATION DU GROUPE BRITTANY FERRIES⁽¹⁾



GOVERNANCE

La Société BRETAGNE ANGLETERRE IRLANDE possède une gouvernance bicéphale, composée d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire. Le Conseil de Surveillance est composé de treize membres dont deux représentent les salariés. Son Président est Jean-Marc ROUÉ et son Vice-Président est Pierre BIHAN-POUDEC.

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent sur la gestion du Directoire. Il se prononce également sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques de la Société et veille à leur mise en œuvre par le Directoire.

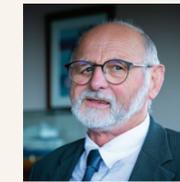
⁽¹⁾À l'exclusion des sociétés n'employant pas de personnel et des sociétés du Groupe Condor Ferries (non consolidées).

⁽²⁾PHS filiale de BAI UK Ltd.

Conseil de Surveillance



Jean-Marc ROUÉ
Président



Pierre BIHAN-POUDEC
Vice-président

Directoire



Christophe MATHIEU
Président
Directeur Pôle Stratégie et Commercial, Administration, Finances



Corinne VINTNER
Membre
Directeur Pôle Juridique, Ressources Humaines, Filiales



Frédéric POUGET
Membre
Directeur Pôle Armement, Opérations Maritimes et Portuaires

CELLULE COMPLIANCE

Une Cellule Compliance rattachée au Président du Directoire est active au sein de la Compagnie depuis 2018 afin de garantir la conformité de la compagnie avec les lois et réglementations en vigueur (Loi informatique et Liberté, PCI-DSS, RGPD, Directive NIS, Code ISM...) et de maintenir la cohérence et l'interopérabilité des différents composants des Systèmes d'Informations.

COMITÉ DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION (C3SI)

Un comité de la Sécurité des Systèmes d'Information (C3SI) est en fonctionnement dans l'entreprise ; ce comité est présidé par le Président du Directoire et piloté par la Responsable de la Sécurité des Systèmes d'information (RSSI). Il est chargé, dans le respect des réglementations nationales et européennes en vigueur, et des axes stratégiques de la Compagnie, de donner et valider les orientations et les priorités à mettre en œuvre en matière de Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de la Compagnie notamment en lien avec la Cellule Compliance.

COMITÉ DE PILOTAGE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mis en place depuis plusieurs années, ce comité piloté par le Responsable Développement Durable et relations institutionnelles maritimes a pour mission de se concentrer sur les orientations de la politique de développement durable du Groupe en prenant en compte l'évolution réglementaire, et valider les projets prioritaires au regard de nos enjeux.

COMITÉ DE GOUVERNANCE IA

Ce comité récemment mis en place est piloté par le Directeur de la Transformation et de l'Innovation ; composé d'une équipe pluridisciplinaire, il a vocation à cadrer l'usage de l'intelligence artificielle dans l'entreprise et soutenir l'innovation.

COMITÉ DE PILOTAGE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

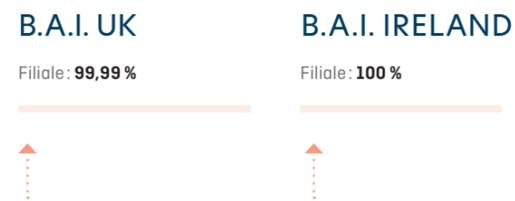
Ce comité mis en place depuis fin 2023 est piloté par le Responsable Transition Énergétique et a pour objectif de coordonner les projets de transition énergétique. Cette dernière liée aux activités maritimes consiste à optimiser les modes de consommation d'énergie, à la fois pour la propulsion des navires et l'ensemble de leurs activités, appelée charge hôtel (éclairage, cuisines...).

COMITÉ DE PRÉVENTION DES RISQUES AU TRAVAIL

Le comité de prévention piloté par le Responsable Prévention des risques au travail réunit les membres du Directoire, le Directeur des Ressources Humaines, les Directeurs opérationnels, le Capitaine d'Armement, le Médecin Chef Compagnie et le Responsable de la communication interne. Il a pour objectif de déterminer la politique de prévention des risques au travail et de mettre en œuvre les différentes mesures définies dans le cadre d'un programme pluriannuel.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES GROUPE

Au 31 octobre 2023



CONDOR TOPCO LTD

Participation : **28,94 %**



Condor Liberation,
Commodore Clipper,
Commodore Goodwill
Condor Voyager
Condor Islander

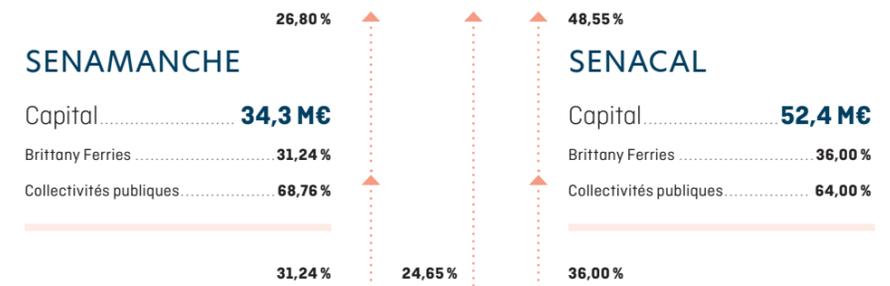
B.A.I.
Capital **25,9 M€**

SOMANOR

Capital.....	124,5 M€	Brittany Ferries	24,65 %
		Senacal	48,55 %
		Senamanche	26,80 %



Barfleur, Cotentin, Mont St Michel et Normandie

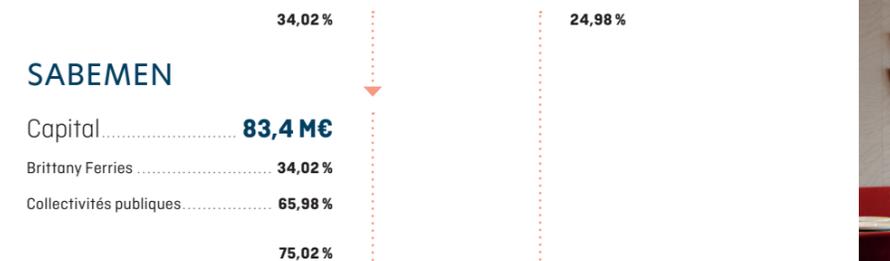


Brittany Ferries

Intérêts agricoles	73,69 %
CMA CGM Participations	12,00 %
CCI bretonnes	10,59 %
Divers	3,72 %



Galicia ⁽¹⁾, Salamanca ⁽¹⁾, Santoña ⁽¹⁾, Normandie Express, et Pélican ⁽¹⁾



SOMABRET

Capital.....	124,1 M€	Brittany Ferries	24,98 %
		Sabemen.....	75,02 %



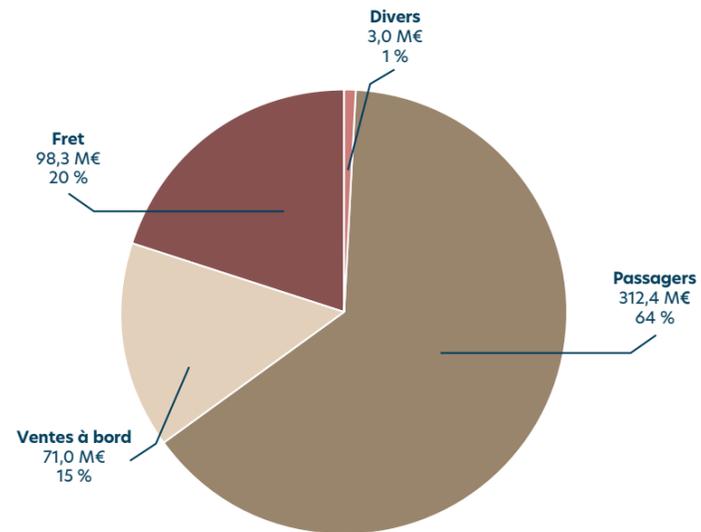
Armorique, Bretagne et Pont-Aven

⁽¹⁾Affrètement



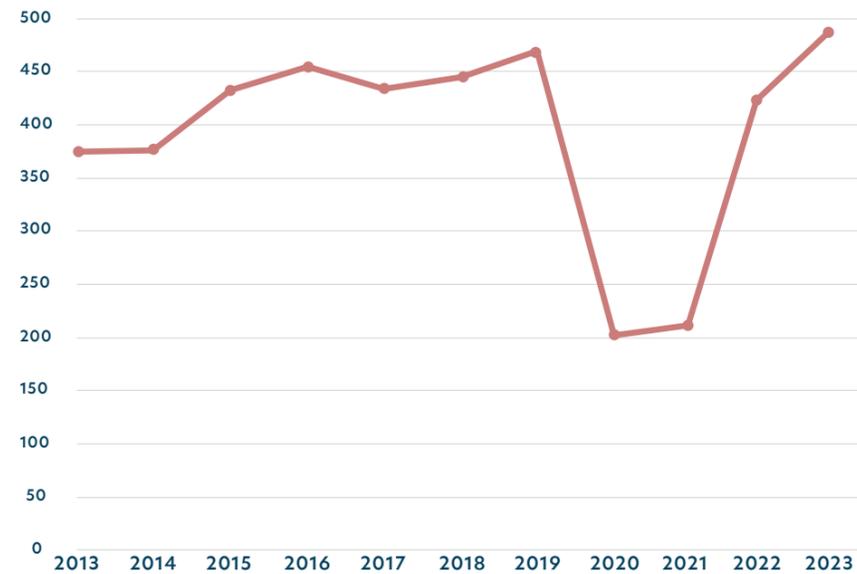
CHIFFRE D'AFFAIRES

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 2022/2023 DU GROUPE BRITTANY FERRIES (M€)



→ UN CA TOTAL CONSOLIDÉ 2023 DE 484,7 M€

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 2013/2023 (M€)

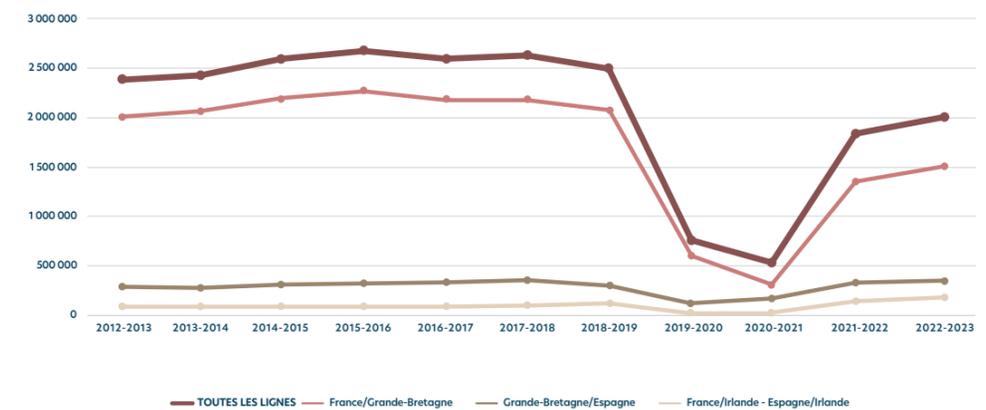


TRAFIC PASSAGERS

TRAFIC PASSAGERS PAR LIGNE

PASSAGERS (Passagers payants + BB + Chauffeurs)	2018-2019	2021-2022	2022-2023	%
Roscoff - Plymouth	328 133	214 464	224 469	5 %
St-Malo - Portsmouth (Plymouth/Poole)	325 198	255 198	299 714	17 %
Cherbourg - Poole (Plymouth)	207 831	140 975	156 783	11 %
Cherbourg - Portsmouth	143 506	60 972	59 108	-3 %
Caen - Portsmouth	914 380	671 179	746 122	11 %
Le Havre - Portsmouth	157 814	8 381	28 898	245 %
Manche	2 076 862	1 351 169	1 515 094	12 %
Irlande France/Espagne	120 193	177 495	224 190	26 %
Grande Bretagne - Espagne	301 299	308 461	287 592	-7 %
TOTAL toutes lignes	2 498 354	1 837 125	2 026 876	10 %

ÉVOLUTION DU TRAFIC PASSAGERS 2013/2023



TRAFIC VÉHICULES DE TOURISME

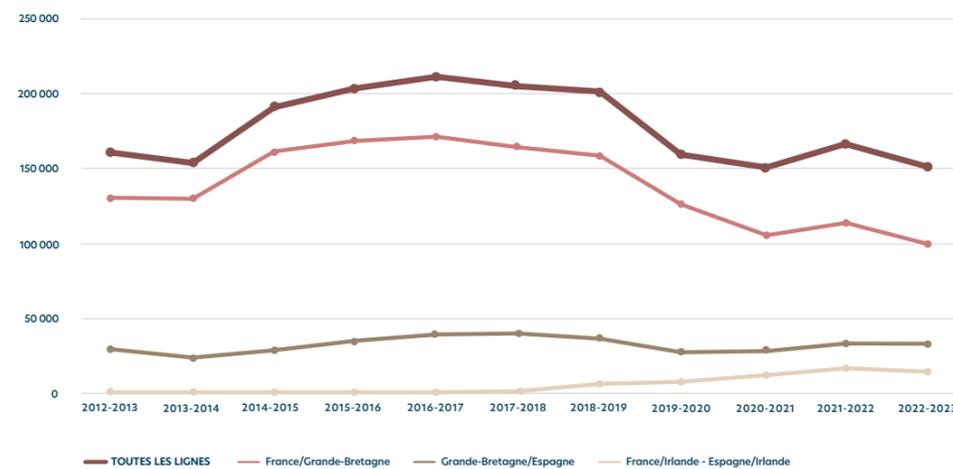
VÉHICULES DE TOURISME (Tous véhicules motorisés et attelés)	2018-2019	2021-2022	2022-2023	%
Roscoff - Plymouth	111 806	79 118	79 186	0 %
St-Malo - Portsmouth (Plymouth/Poole)	116 800	96 511	109 621	14 %
Cherbourg - Poole (Plymouth)	80 203	52 390	57 822	10 %
Cherbourg - Portsmouth	44 625	24 011	22 171	-8 %
Caen - Portsmouth	277 055	236 487	243 971	3 %
Le Havre - Portsmouth	59 262	111	11 247	10 032 %
Manche	689 751	488 628	524 018	7 %
Irlande France/Espagne	39 023	58 067	74 787	29 %
Grande Bretagne - Espagne	137 215	146 772	135 570	-8 %
TOTAL toutes lignes	865 989	693 467	734 375	6 %

TRAFIC FRET

TRAFIC VÉHICULES INDUSTRIELS

VÉHICULES INDUSTRIELS (Tous véhicules motorisés et attelés)	2018-2019	2021-2022	2022-2023	%
Roscoff - Plymouth	4 787	1 381	1 379	0 %
St-Malo - Portsmouth (Plymouth/Poole)	9 450	6 535	7 167	10 %
Cherbourg - Poole (Plymouth)	19 499	5 207	4 975	-4 %
Cherbourg - Portsmouth	313	2 168	2 162	0 %
Caen - Portsmouth	101 220	86 086	81 564	-5 %
Le Havre - Portsmouth	23 255	13 994	8 827	-37 %
Manche	158 524	115 371	106 073	-8 %
Irlande France/Espagne	6 377	23 520	21 516	-9 %
Grande Bretagne - Espagne	36 653	28 617	28 003	-2 %
TOTAL toutes lignes	201 554	167 509	155 592	-7 %

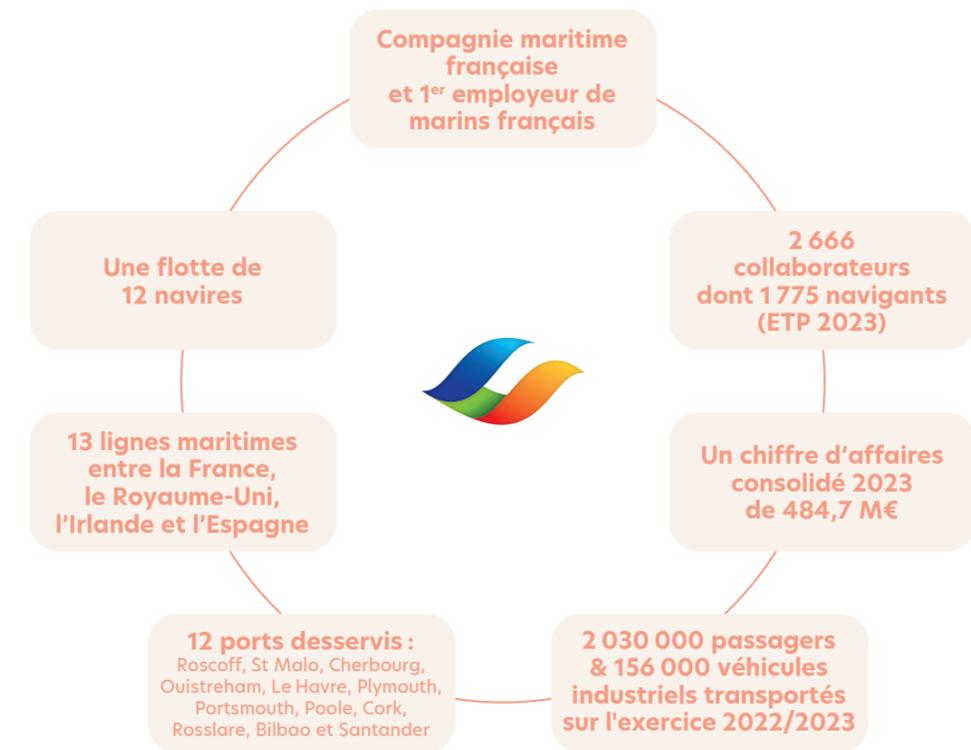
ÉVOLUTION DU TRAFIC VÉHICULES INDUSTRIELS 2013/2023



Présentation du modèle d'affaires

Compagnie maritime française, Brittany Ferries possède une culture d'entreprise et une identité unique et a su conjuguer les atouts du monde paysan et du monde maritime et concevoir, au fil des ans, un univers de qualité original et unique, entre terre et mer.

NOS CHIFFRES CLÉS

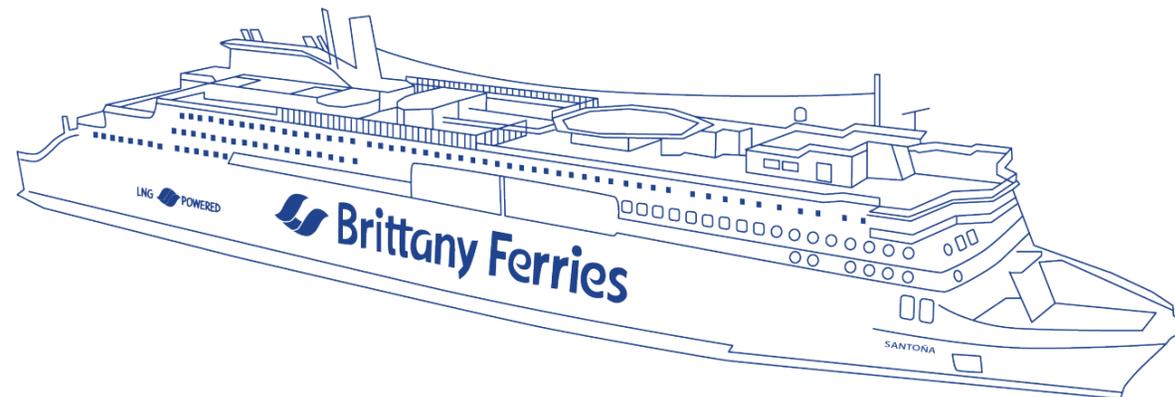


2023, POURSUITE DE NOTRE PLAN DE RELANCE

Avec le soutien de ses actionnaires, Brittany Ferries continue d'œuvrer pour son avenir et poursuit son plan de relance sur cinq ans. Initié en 2020, dans le contexte de la crise sanitaire et des impacts négatifs du Brexit, ce plan de relance s'appuie sur quatre piliers essentiels pour notre Compagnie :



Une année complète d'activité post crise sanitaire a permis à la Compagnie d'engendrer des résultats très encourageants, avec près de 2 030 000 millions de passagers transportés (+ 10 %).



LA DEFENSE DU PAVILLON FRANÇAIS ET DE SON MODELE SOCIAL

La défense du marin français et de son pavillon fait partie de l'ADN de Brittany Ferries depuis sa création.

Avec l'intégralité de la flotte Brittany Ferries inscrite au Pavillon français 1er registre, la compagnie est le premier employeur de marins français ; les navires Saint-Malo et Guillaume de Normandie qui entrent prochainement dans la flotte de la Compagnie seront également armés d'un équipage français.

Dumping social maritime, une bataille majeure gagnée

Confrontée à une concurrence déloyale sur le Transmanche menée par deux compagnies arborant un pavillon européen de complaisance avec des conditions sociales dégradées pour leurs marins, Brittany Ferries livre bataille avec d'autres armateurs opérant sur le Transmanche pour défendre son modèle social et sauvegarder l'emploi des marins français.

En 2023, Brittany Ferries est signataire, en présence du Secrétaire d'Etat à la Mer et de son homologue britannique, de deux chartes volontaires contre le dumping social maritime visant à renforcer la protection des marins en matière de conditions de travail.

Ces deux chartes viennent compléter la Loi Le Gac adoptée par l'Assemblée Nationale le 19 juillet 2023, proposition de loi portée par le Député du Finistère Didier Le Gac. Cette loi vient entériner un salaire minimum et un temps de repos minimal obligatoire pour les marins travaillant dans des compagnies maritimes opérant sur des lignes maritimes entre la France et le Royaume-Uni, leur garantissant ainsi de meilleures conditions sociales ; une loi semblable a été adoptée par le gouvernement britannique le 23 mars 2023 imposant un salaire minimum pour les navires à passagers touchant plus de 120 fois par an un port britannique.

L'engagement du Président de la Compagnie dans cette bataille s'est traduit par un soutien des parlementaires, élus bretons et normands, Présidents des Régions Normandie, Bretagne et Hauts-de-France.

VERS UN AVENIR DURABLE

Notre Groupe poursuit ses engagements éco-responsables via sa démarche de transition énergétique et de décarbonation de son activité de transporteur maritime.

RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE

Fondamentalement attachée au respect de l'environnement, la Compagnie a fait le choix d'inscrire le renouvellement de sa flotte dans une démarche éco-responsable de transport plus durable et de décarbonation.

En 2020, le Groupe Brittany Ferries a pris livraison du navire Galicia ; ce navire est doté de filtres à fumée en circuit fermé et la conception de sa coque a été pensée pour une meilleure efficacité énergétique.

En novembre 2021 et décembre 2022 la compagnie a pris respectivement livraison des navires Salamanca et Santoña à propulsion Gaz Naturel Liquéfié permettant notamment de réduire les émissions de CO2 de manière significative.

Ces trois navires de type E-Flexer sont affrétés au groupe suédois STENA, avec une option d'achat, et opèrent principalement sur les lignes Royaume Uni – Espagne-Irlande.

L'ENTRÉE EN FLOTTE DE DEUX NOUVEAUX NAVIRES

Dans le cadre de son plan de relance sur 5 ans s'appuyant sur le renouvellement de la flotte et la transition énergétique, Brittany Ferries prend livraison à l'automne 2024 du navire Saint-Malo puis du navire Guillaume de Normandie fin 2024/début 2025.

À l'instar des trois premiers e-flexers, ces deux futures nouvelles unités sont affrétées au Groupe suédois STENA pour une durée de 10 ans avec option d'achat.



Un mode de propulsion hybride (GNL/batterie)

Ces deux navires seront équipés d'un système performant et innovant de propulsion combinant la production d'énergie de propulsion électrique et thermique. Ce mode de propulsion hybride, conjugué avec une électrification progressive des quais sur l'ensemble des ports desservis par la Compagnie, permettra, à terme, d'atteindre une réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

Le navire Saint-Malo sera affecté à la ligne Saint-Malo/Portsmouth en remplacement du navire Bretagne, et le navire Guillaume de Normandie viendra remplacer le navire Normandie sur la ligne Caen-Quistreham/Portsmouth.

UNE STRATÉGIE DE DÉPLOIEMENT DES LIGNES AU SERVICE DES RÉGIONS DE L'ARC ATLANTIQUE

Avec 13 routes maritimes reliant la France, le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Espagne, Brittany Ferries joue un rôle prépondérant au service du développement économique et touristique des régions de l'ouest européen. Grâce à la complémentarité des navires de sa flotte, Brittany Ferries s'adapte à l'environnement économique dans lequel elle évolue, développe et fortifie le maillage de ses routes maritimes et s'établit de façon stable et pérenne dans les 12 ports qu'elle dessert.

RENFORCEMENT DES LIAISONS MARITIMES VERS L'IRLANDE

Le renforcement des lignes maritimes vers l'Irlande ces dernières années (doublement de la ligne Roscoff/Cork et ouverture de la ligne Bilbao/Rosslare) permet d'élargir notre offre de transport et confirme la volonté de la Compagnie d'étoffer son maillage des lignes de l'Arc Atlantique. Opérée par les nouveaux navires propulsés au Gaz Naturel Liquéfié, la ligne Rosslare/Bilbao est aussi un modèle de voyage low-carbone pour le fret.



UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LE GROUPE CMA CGM

Dans le prolongement de son soutien au redressement du Groupe Brittany Ferries après la période post covid via une participation, en 2021, à une levée de fonds obligataires de la société, le groupe CMA CGM s'est engagé en 2023 sur une prise de participation minoritaire dans le capital de Brittany Ferries à hauteur de 12 %, convertissant la totalité de ses obligations en actions. Cette prise de participation vient renforcer les capitaux propres de la Compagnie.

BRITTANY FERRIES, FACILITATEUR DE VOYAGES

Brittany Ferries a accueilli en 2023 sur ses navires des millions de passagers de nationalités différentes (dont 86 % de Britanniques et Irlandais). Parce que chacun de ses clients voyageurs est unique, qu'il soit à pied, à vélo, à moto, en voiture, en camping-car, seul ou en famille, en groupe ou avec son animal de compagnie, notre compagnie a développé toute une gamme de services à bord pour le confort de tous.

Ambassadeur de l'excellence française en Europe, notre compagnie conjugue bien-être et qualité avec dépaysement et liberté, et s'érige définitivement en héritière des traditions d'excellence de la croisière française.

Pour améliorer l'expérience de ses clients, Brittany Ferries s'est lancée il y a plus de quarante ans dans le tour-operating. Facilitateur de voyages, notre Compagnie propose à ses passagers des hébergements, résidences vacances ainsi que des circuits pour partir à la découverte du Royaume-Uni, de l'Espagne, du Portugal, de l'Irlande et de la France.

Avec 16,6 millions de nuitées générées en 2023 par notre activité de transport maritime dont 9 millions en France, Brittany Ferries se positionne aujourd'hui comme l'un des principaux voyagistes d'Europe et ambitionne de poursuivre le développement de son activité de tour operating grâce notamment à son processus de digitalisation.

« Révéler les fabuleuses destinations vacances qu'offrent les régions littorales de l'Ouest Européen » est la promesse de la marque Brittany Ferries.

Bien au-delà de son activité de transporteur maritime, Brittany Ferries se veut être un promoteur de lieux d'exception, d'itinéraires, d'activités culturelles et de loisirs, un tour-opérateur incontournable pour chacune de ses destinations.

CERTIFICATIONS



UNE CERTIFICATION DOUANIÈRE POUR UN LABEL DE QUALITÉ

Octroyée par la Direction générale des douanes françaises aux opérateurs communautaires fiables, cette certification permet à Brittany Ferries de détenir un label de qualité sur l'ensemble de ses processus douaniers et sécurité/sûreté.



UN LABEL ENVIRONNEMENTAL POUR UNE COMPAGNIE MARITIME ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES À BRITTANY FERRIES

La Compagnie s'est vue décernée en 2023, plusieurs récompenses notamment par les clients et consommateurs, démontrant ainsi la qualité de ses navires et des prestations assurées par l'ensemble des collaborateurs de Brittany Ferries.



BRITISH TRAVEL AWARDS 2023

Meilleur opérateur de voyage vers l'Europe de l'Ouest (catégorie entreprise de taille moyenne)

MAIS ÉGALEMENT :

- Deuxième meilleur opérateur de ferry pour les lignes au départ et à destination des ports britanniques
- Deuxième meilleur tour-opérateur pour les vacances au soleil
- 3^{ème} Meilleur opérateur de voyage pour les vacances en famille



TELEGRAPH TRAVEL AWARDS 2023

Meilleure ligne de ferry



GLOBE TRAVEL AWARDS 2023

Meilleure compagnie de ferry

SERVICE INTERMODAL ENTRE CHERBOURG ET BAYONNE, RELIANT LA GRANDE-BRETAGNE, L'IRLANDE ET L'ESPAGNE

Brittany Ferries poursuit le développement stratégique de son projet de report modal ferroviaire avec l'appui affirmé de l'Union Européenne, du Ministère des Transports, des Régions Normandie et Nouvelle Aquitaine, de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque et de SNCF Réseau.

Après la signature d'un accord-cadre avec SNCF Réseau et la commande de wagons MODALOHR en 2022, Brittany Ferries a pris livraison en 2023 des premiers wagons à l'usine alsacienne de LOHR. À terme, 47 wagons seront livrés.

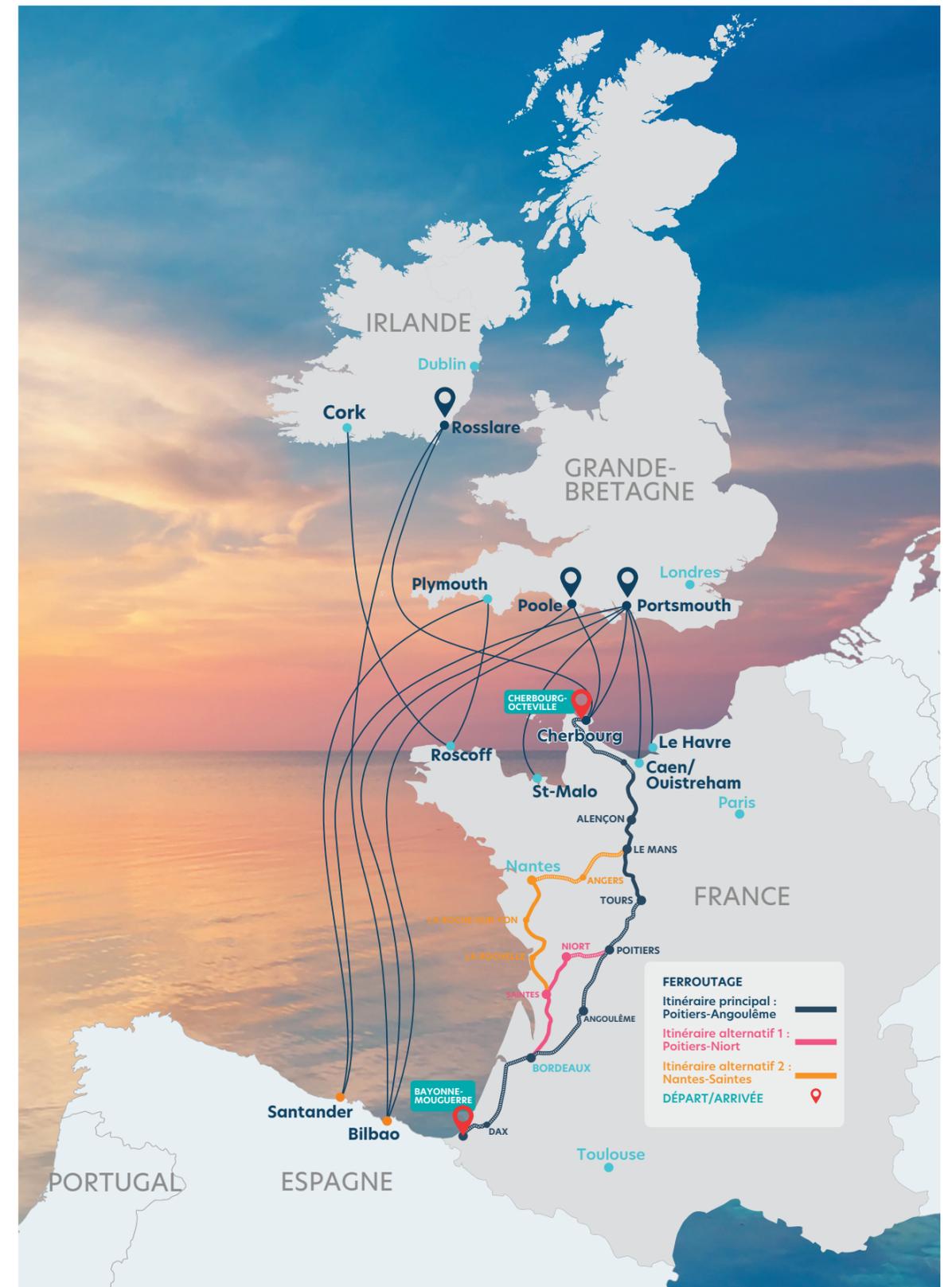
Dès début 2025, Brittany Ferries proposera à sa clientèle de transporteurs routiers et de logisticiens, un service de transport pour remorques non-accompagnées sur le réseau ferré de la

façade Atlantique entre le sud du Royaume-Uni et de l'Irlande vers Mouguerre/Bayonne avec une reprise routière vers la péninsule ibérique [cf. carte en page 19].

Cette nouvelle offre commercialisée par Brittany Ferries contribue aux efforts engagés par la Compagnie pour réduire son impact environnemental, rejoignant ainsi la volonté de l'Etat français de moderniser et décarboner le transport de marchandises, et également de promouvoir le feroutage.



LIGNES MARITIMES ET FERROUTAGE



FLOTTE BRITTANY FERRIES

Des retombées économiques au développement des liaisons maritimes sur l'Arc Atlantique, notre flotte constitue un réel outil de croissance au service de l'aménagement des territoires.



1. Armorique

Roscoff - Plymouth / Roscoff - Cork

1500 passagers, 473 voitures ou 55 camions, 247 cabines, 786 couchettes, 337 sièges inclinables, espace restauration, bar, salon de thé, boutiques, 2 cinémas, espace jeux vidéo, salle de jeux enfants, salon de lecture, Wi-Fi. Construit en 2009. L 168 m - l 26,80 m - 29 468 UMS - Vitesse 24 nœuds.



2. Barfleur

Cherbourg - Poole

1212 passagers, 547 voitures ou 75 camions, 59 cabines, 233 couchettes, 315 sièges inclinables, espace restauration, bar, boutique, espace jeux vidéo, Wi-Fi. Construit en 1992. L 158 m - l 24 m - 20 133 UMS - Vitesse 19,5 nœuds.



3. Bretagne

St Malo - Portsmouth

1940 passagers, 554 voitures ou 40 camions, 362 cabines, 1168 couchettes, 319 sièges inclinables, restaurant à la carte, restaurant self-service, salon de thé, bars, boutiques, 2 cinémas, espace jeux vidéo, salle de jeux enfants, Wi-Fi. Construit en 1989. L 151 m - l 26 m - 24 534 UMS - Vitesse 21 nœuds.



7. Normandie

Caen/Ouistreham - Portsmouth

2123 passagers, 648 voitures ou 85 camions, 217 cabines, 774 couchettes, 322 sièges inclinables, restaurant à la carte, restaurant self-service, salon de thé, bars, boutiques, 2 cinémas, espace jeux vidéo, salle de jeux enfants, Wi-Fi. Construit en 1992. L 161 m - l 26 m - 27 541 UMS - Vitesse 20,5 nœuds.



8. Pont-Aven

Roscoff - Cork / Roscoff - Plymouth - Santander

2 416 passagers, 650 voitures ou 77 camions, 650 cabines, 2 012 couchettes, 47 sièges inclinables, restaurant à la carte, restaurant self-service, salon de thé, bars, boutique, 2 cinémas, espace jeux vidéo, salle de jeux enfants, piscine intérieure. Construit en 2004. L 186,9 m - l 31 m - 40 914 UMS - Vitesse 27 nœuds.



9. Salamanca

Cherbourg - Rosslare / Rosslare - Bilbao

1015 passagers, 129 camions, 341 cabines, 1225 couchettes, 43 sièges inclinables, espace restauration, bar à tapas, bar, boutique, salle de jeux enfants. Construit en 2021. L 214,5 m - l 28 m - 41 716 UMS - Vitesse 23 nœuds.



4. Cotentin

Le Havre - Portsmouth

120 unités fret, 120 cabines, espace restauration, bar, boutique, espace jeux vidéo, Wi-Fi. Construit en 2007. L 165 m - l 26,8 m - 25 000 UMS - Vitesse 24,5 nœuds.



5. Galicia

Cherbourg - Portsmouth / Portsmouth - Bilbao

1015 passagers, 143 camions, 343 cabines, 1318 couchettes, 43 sièges inclinables, espace restauration, bar à tapas, bars, boutique, salle de jeux enfants. Construit en 2019. L 214,5 m - l 28 m - 41 671 UMS - Vitesse 22 nœuds.



6. Mont St Michel

Caen/Ouistreham - Portsmouth

2120 passagers, 830 voitures ou 125 camions, 224 cabines, 812 couchettes, 410 sièges inclinables, restaurant à la carte, restaurant self-service, salon de thé, bars, boutiques, 2 cinémas, espace jeux vidéo, salle de jeux enfants, Wi-Fi. Construit en 2002. L 173 m - l 28,5 m - 35 891 UMS - Vitesse 21 nœuds.



10. Santoña

Cherbourg - Portsmouth / Portsmouth - Santander

1015 passagers, 129 camions, 341 cabines, 1225 couchettes, 43 sièges inclinables, espace restauration, bar à tapas, bar, boutique, salle de jeux enfants. Construit en 2021. L 214,5 m - l 28 m - 41 716 UMS - Vitesse 23 nœuds.



11. Pélican

Poole - Bilbao

115 unités fret, espace restauration, Wi-Fi. Construit en 1999. L 155,5 m - l 22,7 m - 12 076 UMS - Vitesse 15 - 19 nœuds.



12. Normandie Express

843 passagers, 280 voitures, 900 sièges, bar, boutique, salon de thé. Construit en 2000. L 98 m - l 26 m - 6 581 UMS - Vitesse 42 nœuds.

Navire frété

Identification des enjeux extra-financiers

MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Une cartographie des risques initiée par le Directoire a été réalisée fin 2020. Des entretiens ont été conduits avec les Membres du Comité de Direction. Les risques ont été évalués et hiérarchisés selon une matrice d'évaluation prenant en compte le niveau de probabilité d'une part, et la gravité des impacts d'autre part.

Leur croisement permet de distinguer cinq niveaux de criticité de risque :



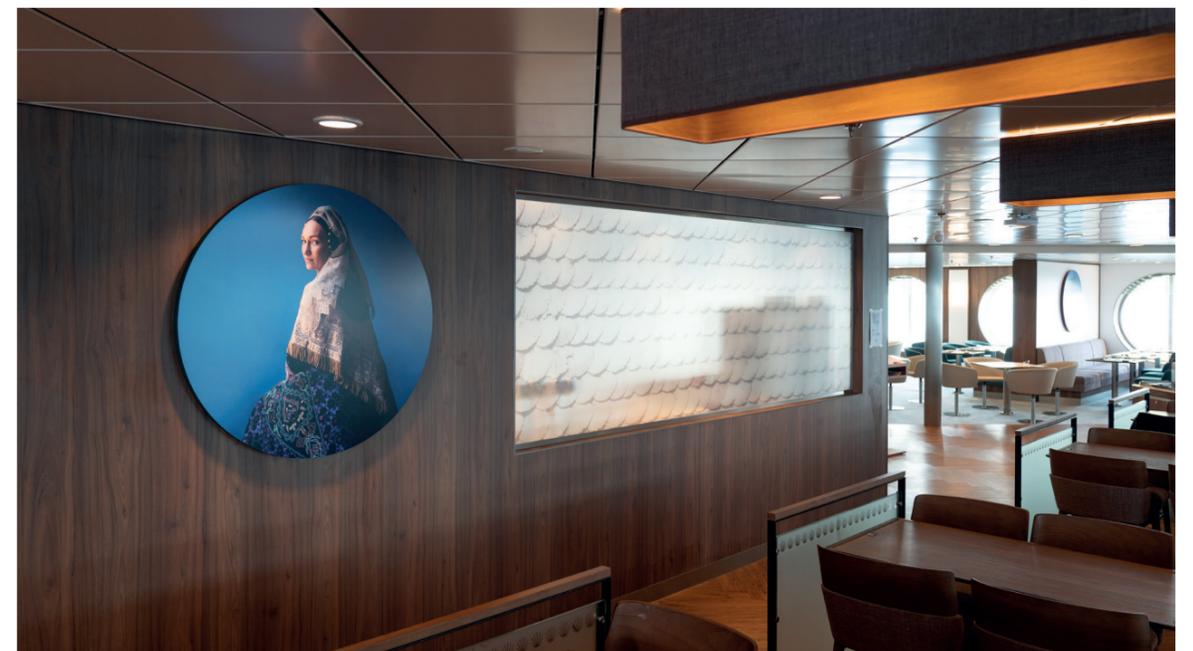
Au regard de son activité, le Groupe Brittany Ferries a identifié 26 risques.

Incidence	Gravité				
	5	10	15	20	25
Critique 5		<ul style="list-style-type: none"> Sécurité sanitaire des activités opérationnelles Sanitaire 			
	4	8	12	16	20
Majeure 4	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise des coûts de maintenance de réparation des navires 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité et sûreté des activités Émissions atmosphériques polluantes Relation managériale Corruption Analyse des risques techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance de projet Conformité aux réglementations RGPD/PCI DSS Protection des données confidentielles de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle organisation pour faire face à la pandémie Covid-19 Renouvellement de la flotte Brexit 	<ul style="list-style-type: none"> Émission de GES
	3	6	9	12	15
Grave 3	<ul style="list-style-type: none"> Initiatives impactant un changement au niveau SI 	<ul style="list-style-type: none"> Perte alimentaire lors de la crise sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de projets Gestion de talents 	<ul style="list-style-type: none"> Désengagement du personnel saisonnier Mesure du risque Acteur du développement 	
	2	4	6	8	10
Significative 2	<ul style="list-style-type: none"> Émissions atmosphériques polluantes 	<ul style="list-style-type: none"> Développement durable Risque humain en arrêt technique 			
	1	2	3	4	5
Mineure 1	<ul style="list-style-type: none"> Budget 				
	Improbable 1	Peu probable 2	Occasionnelle 3	Probable 4	Presque certaine 5
	PROBABILITÉ				
	< à 10 %	10-30 %	30-60 %	60-90 %	> 90 %

Criticité = Probabilité x gravité

De cette analyse de risques, nous avons identifié les principaux enjeux RSE dans le tableau ci-après :

PRINCIPAUX ENJEUX EXTRA-FINANCIERS	AXE D'ENGAGEMENT
Social	
Développement du capital humain	Assurer l'expertise et développer les compétences de nos collaborateurs via la formation pour fournir à nos clients passagers et fret une prestation de services de qualité, et assurer pour nos clients et l'ensemble de nos collaborateurs la sécurité à bord de nos navires et sur nos différents sites
Santé, sécurité et bien être de nos collaborateurs et de nos clients	Prévenir les risques de détérioration des conditions de travail au sein du Groupe pouvant entraîner une augmentation des accidents et des préjudices physiques et mentaux ; prévenir les risques sanitaires y compris dans le cadre de la relation client ;
Environnemental	
Développement durable	Prévenir les risques environnementaux et de pollution
Éco-Responsabilité	Réduire l'empreinte carbone et environnementale du Groupe
Changement climatique	Réduire nos déchets et optimiser notre consommation d'eau et de matières premières
Sociétal	
Développement des territoires	Contribuer au développement économique des territoires que nous desservons.



Engagements sociaux

LA SYNERGIE DES COMPÉTENCES, LE CHOIX DE L'EXCELLENCE

Le Groupe Brittany Ferries, 3 112 hommes et femmes en haute saison⁽¹⁾, dont 2 180 navigants, qui par la maîtrise de nombreuses spécialités, créent et assurent des prestations aux standards de qualité et de sécurité élevés établis par la Compagnie.

EFFECTIF MOYEN ETP (référence Équivalent Temps Plein) :
2 666 COLLABORATEURS

Effectif Groupe ETP 2023	Haute saison	Basse saison
Sédentaires France	538	483
Sédentaires UK et Irlande	362	348
Sédentaires Espagne	33	33
Total Sédentaires	932	863
Total Navigants	2 180	1 409
Total Groupe	3 112	2 272

(Inclus PHS et SDMC)

Opérant sur des marchés internationaux, œuvrant entre Terre et Mer avec des outils industriels et commerciaux d'avant-garde dans le respect absolu des normes de sécurité et des législations, évoluant en harmonie avec les nouveaux modes de consommation et outils de communication, la Compagnie anticipe les exigences complexes des clients et s'appuie sur le savoir-faire d'experts dans de nombreux métiers.

Le savoir-faire de Brittany Ferries se décline en quatre grandes familles de métiers :

- **Hôtellerie & restauration**
- **Conduite**
- **Services commerciaux & escales**
- **Fonctions supports**



©Lou Benoist

⁽¹⁾Effectifs salariés Groupe au 31/08/2023.

LA FORMATION, UN ENJEU MAJEUR CHEZ BRITTANY FERRIES

Le développement et le maintien des compétences de l'ensemble de nos collaborateurs sont des enjeux majeurs pour la qualité des services et prestations offerts à nos passagers et le renforcement de la performance globale de la Compagnie. Cela contribue également à la consolidation des connaissances en matière de santé et de sécurité au travail.

En 2023, la stratégie globale de la Compagnie se décline en trois objectifs principaux :

- mener à bien le plan de relance de l'entreprise,
- poursuivre le renouvellement de notre flotte,
- adapter nos modes de travail aux besoins de la compagnie et des directions.

Depuis le Brexit et la période Covid, la Compagnie a dû revoir la stratégie de la formation professionnelle pour répondre aux contraintes réglementaires, organisationnelles et logistiques.

Ainsi le développement de la formation digitale (E-learning) est un sujet d'engagement depuis 2022. Le développement de l'utilisation des outils de formation en distanciel (360Learning, visio-conférence), la digitalisation d'actes de formation interne et le déploiement de plusieurs modules à terre et à bord permettent une formation "blended".

Malgré ces évolutions, 2023 reste impactée par des contraintes d'exploitation fortes et des difficultés en matière de recrutement qui ont diminué notre capacité à déployer l'ensemble du plan de développement des compétences. La priorité a été donnée aux formations réglementaires et obligatoires. Néanmoins, la gestion et le développement des compétences demeurent un levier d'adaptation très important dans notre Compagnie, en lien avec la stratégie RH et la nécessité d'accompagner l'ensemble des collaborateurs dans l'évolution des métiers, des technologies et des différentes réglementations.

LES GRANDS AXES DE FORMATION EN 2023

• Santé, Sûreté, Sécurité et Prévention

Les "3 S", fer de lance de la formation chez Brittany Ferries s'organisent autour :

- Des formations réglementaires "classiques STCW" (formations initiales Sécurité et revalidations quinquennales...);
- Des formations liées à l'Exigence Compagnie : nouveaux matériaux utilisés (Haute tension, Gaz Naturel Liquéfié...);
- Des évolutions technologiques des navires à venir (hybridation);
- Du développement des modes et techniques de travail;
- Des formations liées à la prévention, à la lutte contre les addictions.;
- Des formations s'inscrivant dans le cadre de la transition écologique.

La formation est également un levier pour renforcer la lutte contre les accidents du travail et se prémunir contre l'absentéisme.

• Les cœurs de métiers

La Compagnie s'engage à maintenir le développement des compétences via :

- Le déploiement de formations métiers en lien avec les nouvelles méthodes de travail et l'évolution des organisations (commercial, animation, restauration, ...);
- Le renforcement de la formation et l'intégration des nouveaux recrutés : un enjeu essentiel, notamment dans le contexte actuel, avec un marché de l'emploi en tension et l'évolution des métiers. Le plan de développement des compétences doit prendre en compte cette nécessité afin d'organiser et de déployer un accompagnement spécifique pour les nouveaux arrivants;
- Le développement de la formation digitale et des modes de formations hybrides.

• Le management

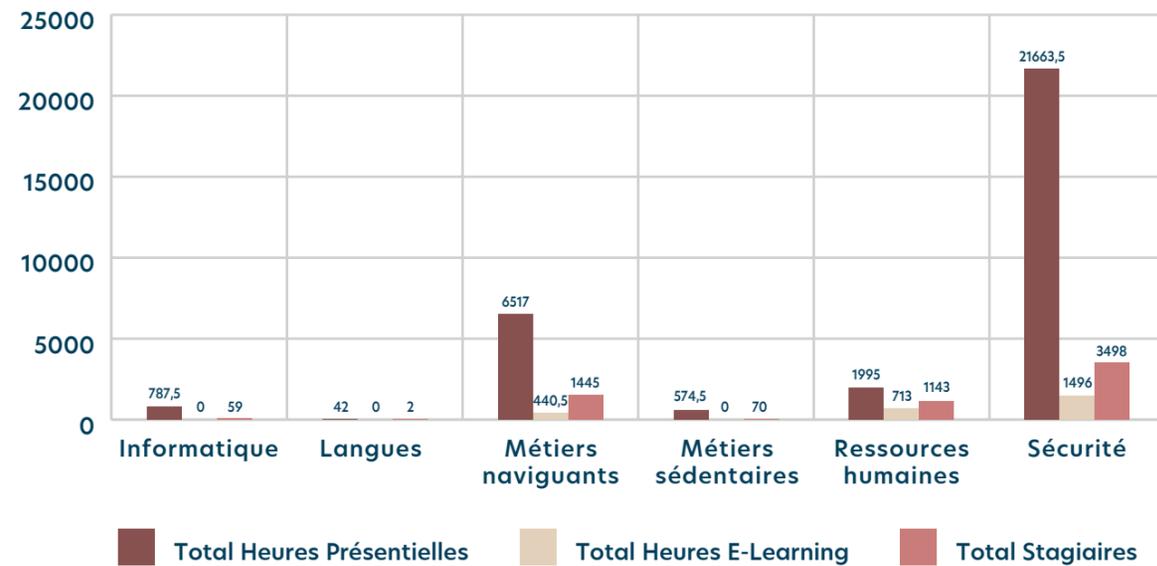
Développer les compétences managériales constitue un axe prioritaire de la formation des managers de la Compagnie. Il est un vecteur de la culture et des valeurs de l'entreprise dans un périmètre Groupe qui doit prendre en compte notre diversité géographique et notre richesse culturelle.

La formation managériale a pour objectif de répondre à des enjeux essentiels :

- Diffuser les valeurs managériales en contribuant à la performance de l'entreprise;
- Promouvoir l'esprit d'équipe pour atteindre les objectifs collectifs et individuels;
- Accompagner les changements d'organisations et les mutations;
- Piloter l'adéquation permanente des priorités avec les moyens et ressources internes, tout en répondant aux attentes des collaborateurs en termes de développement professionnel et de qualité de vie au travail.

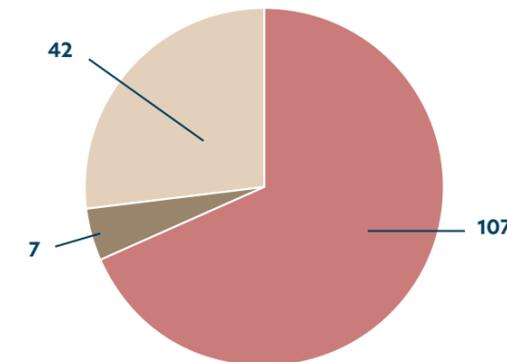
L'entreprise poursuit ainsi la construction d'un programme de développement managérial afin de porter une politique commune pour l'ensemble des collaborateurs. Des accompagnements individualisés sont également proposés.

DÉTAIL DES 34 229 HEURES DE FORMATION ET DES 6 217 STAGIAIRES
PAR DISPOSITIF ET DOMAINE DE FORMATION⁽¹⁾



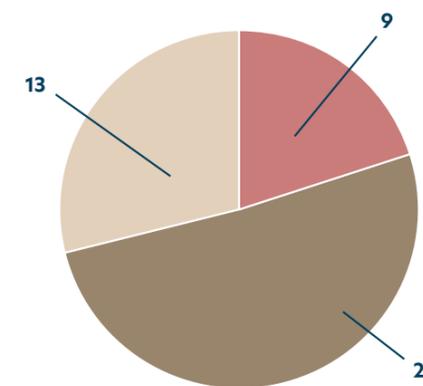
⁽¹⁾ Périmètre France - exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

L'accueil d'étudiants au sein de la Compagnie, en stage ou en alternance, s'inscrit également dans nos engagements RSE et leur permet d'intégrer le milieu professionnel et de compléter leurs cursus de formation tout en contribuant au dynamisme de l'entreprise.



ÉTUDIANTS STAGIAIRES ACCUEILLIS EN 2023
AU SEIN DE BRITTANY FERRIES

- étudiants stagiaires issus d'écoles maritimes embarqués
- étudiants stagiaires issus d'écoles hôtelières à bord
- étudiants stagiaires sur nos sites terrestres



ÉTUDIANTS ACCUEILLIS EN 2022/2023 EN ALTERNANCE
AU SEIN DE BRITTANY FERRIES (ANNÉE CIVILE)

- alternants sédentaires en contrat de professionnalisation
- alternants sédentaires en contrat d'apprentissage
- élèves officiers en contrat de professionnalisation embarqués

BRITTANY FERRIES S'ENGAGE POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE
ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La politique compagnie de prévention des risques au travail se structure autour de référentiels légaux et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

Notre comité de prévention⁽¹⁾ met en œuvre la politique et les mesures de prévention dans un programme pluriannuel 2022/2024.

Ce programme pluriannuel a pour vocation de renforcer et de compléter les actions de prévention déjà menées en faveur de la santé et sécurité au travail, en exploitant les différents retours d'expérience. Ces messages prévention sont relayés sur le mini-site intranet Prévention, accessible à tous les salariés de l'entreprise.

Les "minutes prévention" permettent d'échanger au sein des équipes sur des thématiques de risque et des bonnes pratiques de prévention. Ces minutes sont diffusées tous les 15 jours sur les navires et les sites français.

Formation prévention des risques au travail

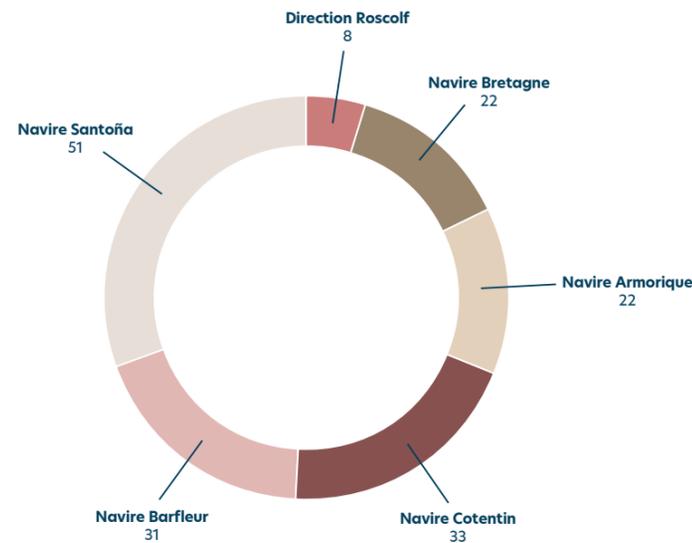
Des formations "Santé Sécurité au Travail" sont animées régulièrement par le responsable prévention QSES sur les différents sites de la compagnie et à bord des navires. L'objectif est de développer une culture de prévention, et de soutenir l'implication du management, rôle leader dans la prévention des risques professionnels.



⁽¹⁾ voir page 7

Des campagnes de Prévention, à la fois générales et spécifiques, ont été mises en place en 2023.

FORMATIONS PRÉVENTION - ANNÉE CIVILE 2023



LES RÈGLES D'OR DE LA COMPAGNIE

Dans le cadre d'une démarche de sensibilisation aux risques, un groupe pluridisciplinaire a édicté quinze règles d'or Compagnie portant sur les risques principaux de nos activités. Depuis la mise en œuvre de cette démarche, dix règles d'or ont à ce jour été diffusées sur notre site intranet, accessible à l'ensemble du personnel.

Règle d'or n° 1 : mon engagement	Je m'engage à respecter toutes les règles santé et sécurité de notre compagnie
Règle d'or n° 2 : mon action	Je m'implique au quotidien dans la prévention, la protection et l'amélioration de ma santé et de ma sécurité ainsi que celle de mes collègues
Règle d'or n° 3 : pas de harcèlement	Chaque personne a droit au respect et à la dignité au travail
Règle d'or n° 4 : substances psychoactives & addictions	Au travail, je préserve ma santé et notre compagnie. Je respecte le règlement en vigueur en prévenant toute consommation occasionnelle ou addictive
Règle d'or n° 5 : protection des systèmes d'information	Je m'implique dans la protection des données et le bon usage des systèmes d'informations de la compagnie
Règle d'or n° 6 : sûreté	La sûreté est l'affaire de tous
Règle d'or n° 7 : situations d'urgence	Face à une situation d'urgence : j'analyse et j'agis immédiatement
Règle d'or n° 8 : co-activité	Chaque intervention doit se dérouler en tenant compte des individus, de leurs activités et de l'environnement de travail
Règle d'or n° 9 : circulation	Pour ma sécurité et celle des autres, je respecte les règles de circulation dans l'entreprise, lors de mes déplacements
Règle d'or n° 10 : système de gestion de la sécurité	Une culture positive de la sécurité est essentielle pour obtenir un système de gestion de la sécurité efficace

ACTIONS DE PROMOTION EN FAVEUR DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

L'été 2023 a débuté avec un nouveau service proposé aux salariés de Roscoff : la mise à disposition de cinq vélos à assistance électrique. Ils participent au bien-être des salariés et à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Depuis novembre 2019, Brittany Ferries propose à ses salariés via son partenaire assurance santé et prévoyance, un programme nommé « Vitality » qui leur permet de bénéficier d'une gamme de services d'offres de prévention afin d'améliorer leur bien-être au quotidien. L'objectif de ce programme de prévention vise à encourager les collaborateurs à améliorer leur qualité de vie en faisant des choix sains tels que l'activité physique, la nutrition etc.

Les navires de la flotte sont en outre équipés de salle de sport à destination de nos collaborateurs navigants.

LES MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

En application des dispositions légales et dans la continuité de ses engagements en faveur de l'égalité professionnelle, Brittany Ferries a conclu le 20 juillet 2022, avec les organisations syndicales (accord groupe toutes populations), un avenant à l'accord Égalité Professionnelle du 2 décembre 2020. Cet accord s'appuie sur le rapport d'égalité professionnelle remis annuellement aux partenaires sociaux et sur les échanges au sein de la Commission égalité professionnelle qui se réunit tous les ans. Un certain nombre d'actions concrètes et pertinentes ont ainsi été mises en place au sein de la Compagnie.

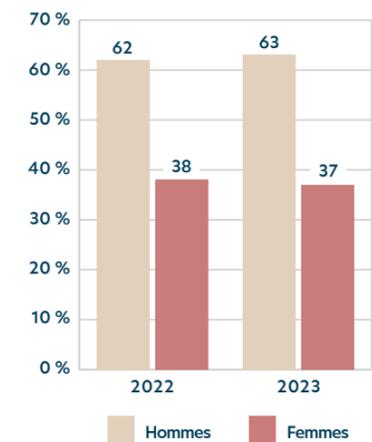
PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL DE L'ACCORD



Depuis la loi "Avenir professionnel" du 5 septembre 2018, une mesure visant à corriger les inégalités salariales entre femmes et hommes est entrée en vigueur. Elle vient s'ajouter aux dispositions légales et réglementaires en matière d'égalité professionnelle, en obligeant les entreprises d'au moins 50 salariés à calculer des indicateurs relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes, à publier ces résultats et à remédier aux inégalités en cas de résultats insuffisants, sous peine de pénalité financière. Les modalités de calcul, le barème des indicateurs et le nombre minimal de points devant être atteint sont fixés par le décret du 8 janvier 2019.

Index d'Égalité Professionnelle : Brittany Ferries a atteint, au titre de l'année 2023, un score de 86/100.

Répartition globale Femme/Homme sur l'ensemble des activités du Groupe (en %)



La répartition femme/homme diffère en fonction du secteur d'activité concerné au sein de la Compagnie. La différence de répartition constatée est essentiellement liée au manque de candidats de sexe féminin dans les filières professionnelles et les écoles de Marine Marchande pour les métiers liés à la navigation.

Féminisation du secteur maritime

Brittany Ferries, en tant que Membre du Cluster Maritime français, participe au sein du Comité RH-RSE de cette association à des travaux dont les thématiques de réflexion portent sur les conditions de travail mises en place pour favoriser l'intégration des femmes, la mixité et l'égalité professionnelle au sein de la filière maritime française. Cette année, le thème était la féminisation du secteur maritime.



Engagements environnementaux

POLITIQUE GÉNÉRALE DE LA COMPAGNIE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

La politique environnementale de Brittany Ferries s'articule autour des trois piliers suivants :

- La réduction de l'empreinte carbone de la Compagnie ;
- La prévention des risques environnementaux et de pollution ;
- La réduction des déchets et l'optimisation d'eau et de matières premières.

Le service Développement Durable et Relations Institutionnelles Maritimes et la Direction Ingénierie et Maintenance travaillent en étroite relation sur les sujets liés au changement climatique. La Direction de la Flotte et le service Qualité Hygiène Sécurité et Environnement sont garants du second pilier. La Direction d'Exploitation des Métiers Hôtelières joue un rôle moteur dans la définition et l'application de notre politique éco-responsable, troisième pilier environnemental.

NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Grâce au renouvellement de sa flotte, Brittany Ferries se voit décerner, pour la **quatrième année consécutive**, la certification « Green Marine Europe ». En effet, l'arrivée du Salamanca et du Santoña permettent à la Compagnie de prétendre au plus haut niveau de certification pour le critère des émissions polluantes d'oxyde d'azote.



Ce label challenge les armateurs autour de huit critères environnementaux que sont les émissions polluantes de soufre (SOx), d'oxyde d'azote (NOx), de gaz à effet de serre, la propagation d'espèces aquatiques envahissantes, la gestion des déchets, la gestion des eaux mazouteuses, le bruit sous-marin et le recyclage des navires.

Brittany Ferries est signataire de la **Charte Sails (Sustainable Actions for Innovative and Low Impact Shipping)** depuis sa création, en juillet 2019, au **Ministère de la Transition Écologique et Solidaire**. Proposée par la France, elle vise à valoriser et encourager les initiatives concrètes des armateurs qui vont au-delà de la réglementation en matière de protection de la biodiversité, de lutte contre le réchauffement climatique ou encore de coopération avec les scientifiques et de sensibilisation des passagers.



En tant qu'adhérent d'Armateurs de France, Brittany Ferries est signataire de la **Charte Bleue**, par laquelle les armateurs s'engagent à poursuivre, au-delà de leurs obligations réglementaires, leurs actions en faveur de la protection de l'environnement et de la gestion durable du milieu marin.

NOUVELLE ORGANISATION

L'année 2023 marque un tournant dans le suivi des actions en matière environnementale au sein de la Compagnie. En plus de la Direction qui participe aux Comités de Pilotage Développement Durable et Transition Énergétique, tous les services sont aujourd'hui rassemblés au sein du Comité de Coordination Transition Énergétique qui se réunit pour assurer un suivi sur les actions en cours et échanger autour des enjeux liés à la transition.

SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RELATIONS INSTITUTIONNELLES MARITIMES

Le Responsable du service coordonne, sous l'autorité du Président du Directoire, la réponse de la Compagnie aux obligations réglementaires environnementales, pilote et informe sur les évolutions des sujets environnementaux et anime le Comité de Pilotage Développement durable.

Bimestriel

Comité de Pilotage DÉVELOPPEMENT DURABLE

Qui participe ?

Membres du Directoire
Responsable de la Direction Ingénierie et Maintenance
Responsable de la Direction Financière
Responsable Études et Projets Navires
Responsable Communication Externe

DIRECTION INGÉNIERIE ET MAINTENANCE

Le Responsable Transition Énergétique assure le pilotage et la coordination des actions pour la transition énergétique de la flotte (études de nouveaux carburants, cohérence technique...), l'animation des Comités de Pilotage et de Coordination Transition Énergétique.

Mensuel

Comité de Coordination TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Qui participe ?

Un représentant de chaque service (Ressources Humaines, Communication, Achats, Direction Financière, Direction Flotte, Développement Durable et Relations Institutionnelles Maritimes, Ingénierie et Maintenance), Direction Commerciale

Bimestriel

Comité de Pilotage TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Qui participe ?

Membres du Directoire
Responsable de la Direction Ingénierie et Maintenance
Responsable de la Direction Financière
Responsable Communication Externe

RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE LA COMPAGNIE

POUR NOTRE ACTIVITÉ MARITIME

Brittany Ferries définit sa politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre selon deux axes principaux :

- la réduction des consommations de carburant ;
- l'utilisation d'énergies alternatives, ayant moins d'impact sur le changement climatique.

Ce premier objectif est matérialisé par le suivi des consommations effectué d'une part de manière périodique par l'enregistrement des bons de soutes relatifs aux achats de carburant, d'autre part traversée par traversée. Et de manière plus précise encore, grâce à l'installation d'un logiciel spécifique ainsi que de compteurs fuel sur plusieurs navires. Ces données sont précieuses puisqu'elles orientent les études et actions à poursuivre afin d'améliorer l'efficacité énergétique de la flotte et ainsi diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Quant au second objectif, Brittany Ferries cible les trois alternatives en particulier à mettre en place d'ici 2030 :

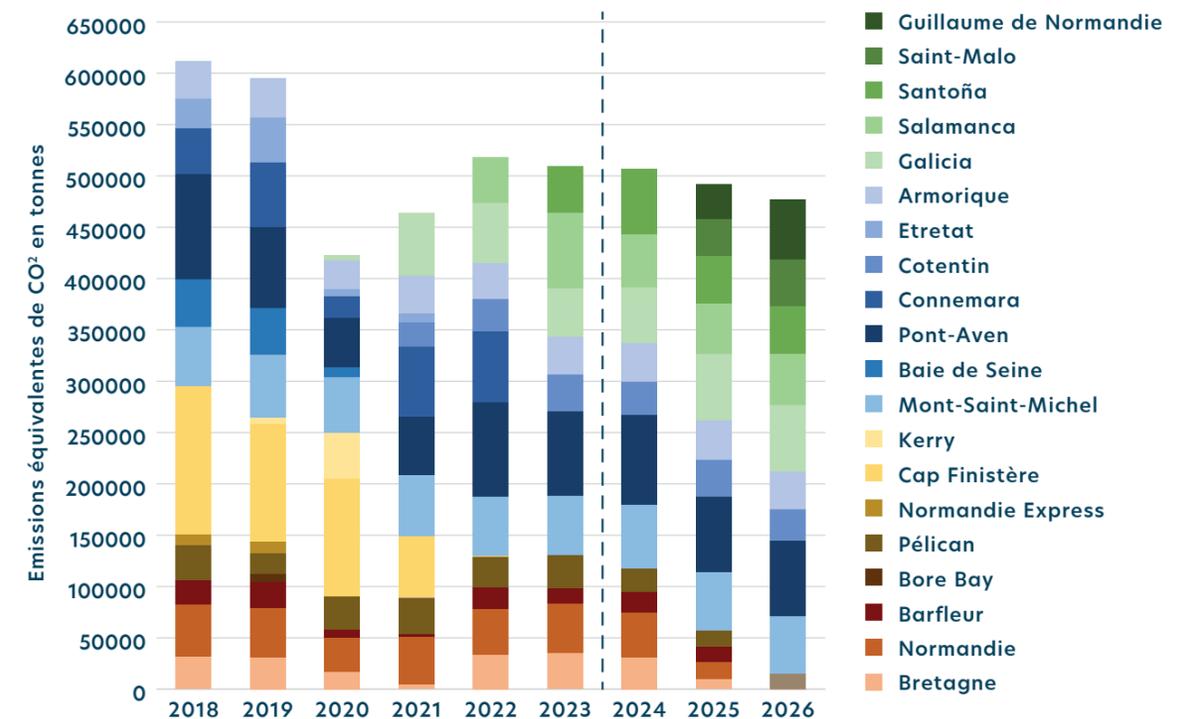
- la possibilité de remplacer le GNL par du bio-méthane et/ou e-méthane sur les nouveaux navires équipés de cuves et de systèmes de transformation d'énergie adaptés ;

- l'utilisation d'un mélange combustible à 30% de bio-carburants liquides sans modifications des certificats moteurs sur les navires traditionnels ;
- et la conception de navires hybrides utilisant plusieurs sources d'énergie différentes.

L'indicateur principal de mesure de l'empreinte carbone de la Compagnie est l'équivalent carbone qui comprend à la fois les émissions de carbone, de méthane et de protoxyde d'azote. Les émissions de carbone sont suivies dans le cadre de réglementations européennes, EU-MRV (Monitoring, Reporting & Verification) et internationale, SEEMP (Ship Energy Efficiency Management Plan). Depuis 2024, Brittany Ferries a, en plus, intégré le système d'échange de quotas d'émission de l'Union Européenne (EU ETS) qui se base sur les déclarations d'émissions de CO2 reportées et vérifiées dans le cadre du EU-MRV.

Les émissions de gaz à effet de serre des navires sont affichées ci-dessous. Elles reprennent les données vérifiées du EU-MRV jusqu'en 2022, en cours de vérification pour 2023 et estimées à partir de 2024 suivant les schémas d'exploitation des navires et les données constructeurs pour les deux navires à propulsion hybride.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DES NAVIRES DEPUIS 2018 AVEC PROJECTION DE 2024 À 2026



La réduction significative des émissions de gaz à effet de serre est le résultat des actions menées depuis 2018, dont voici quelques exemples notables :

- Le déploiement sur les navires de la flotte de peintures anti-fouling à base de silicone ;
- L'optimisation du routage en fonction des courants marins, pour une consommation minimale, via un logiciel dédié ;
- L'amélioration de navires existants comme l'installation du ducktail sur le Pont-Aven, fin 2023 ;
- Le renouvellement progressif de la flotte avec le Galicia, en 2020, le Salamanca et le Santoña, en 2021 et 2022, le Saint-Malo en remplacement du Bretagne à partir de fin 2024/début 2025 et le Guillaume de Normandie en remplacement du Normandie, en 2025.

Le Saint-Malo et le Guillaume de Normandie sont les premiers navires à propulsion hybride de la Compagnie, alimentés d'une part par du GNL, d'autre part, par de l'électricité rechargée à terre et stockée dans leurs batteries. Ce choix technologique permet de réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre, à l'heure où celles-ci prennent de plus en plus d'importance dans la réglementation.

POUR NOTRE ACTIVITÉ TERRESTRE

La Compagnie actualise, en 2024, son Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) réglementaire. Il porte sur l'exercice 2022/2023 et tient compte de l'élargissement du périmètre aux émissions indirectes associées à l'amont et l'aval de notre activité.

En 2023, le challenge a porté sur la mise en application du Décret Tertiaire qui cible l'efficacité énergétique des bâtiments français appartenant à la Compagnie. Dans le cadre de cette réglementation, Brittany Ferries a fait appel à un prestataire extérieur pour effectuer un état des lieux de la consommation énergétique des bâtiments et proposer des améliorations telles que le remplacement de la chaudière à Roscoff, qui a été réalisé.



PRÉVENIR LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET DE POLLUTION

La politique générale de la Compagnie en matière de prévention des risques environnementaux et de pollution est d'assurer la sécurité des personnes et des biens et de prévenir les atteintes à l'environnement.

MESURES DE PRÉVENTION DE LA POLLUTION

Tous les navires ont leur propre plan de prévention (Plan d'urgence de bord contre la pollution des mers - SMPEP) et des kits anti-pollution à disposition. Le SMPEP a pour vocation de fournir des directives au capitaine et aux officiers se trouvant à bord du navire quant aux mesures à prendre lorsqu'un évènement de pollution s'est produit ou risque de se produire.

Tous les navires sont également équipés de systèmes permettant de traiter les eaux grises, noires, de cale et de ballast afin d'être conforme avec la réglementation en termes de rejet et de débarquement des eaux.

MESURES DE PRÉVENTION DE REJETS DANS L'AIR

L'ensemble des navires Brittany Ferries répond aux réglementations environnementales en vigueur en matière de rejets dans l'air. La compagnie affiche ses ambitions environnementales avec sa stratégie de renouvellement de sa flotte. Les deux premiers navires nouvelle génération alimentés au Gaz Naturel Liquéfié sont entrés en flotte en 2022, pour le Salamanca et en 2023 pour le Santoña. Le Saint-Malo et le Guillaume de Normandie, deux hybrides GNL-électrique effectueront, quant à eux, leurs premières traversées commerciales en 2025. L'utilisation du GNL permet d'aller plus loin que les réglementations actuelles, en particulier pour les émissions d'oxydes de soufre et de particules fines. À ce sujet, Brittany Ferries participe aux projets techniques et scientifiques de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), CAPNAV et EMINAV, visant à caractériser les émissions gazeuses et particulaires des navires. Les résultats de la campagne menée au printemps 2023 sont attendus courant 2024.

PRISE EN COMPTE DES NUISANCES SONORES

Les règlements maritimes prennent en compte les nuisances sonores, au travers du Code de l'Organisation Maritime Internationale sur les niveaux sonores à bord des navires. Les niveaux sonores dans les espaces publics font l'objet de campagnes de mesure, au cas par cas. Nos personnels exposés à des environnements bruyants sont équipés de bouchons d'oreille individualisés.

RÉDUIRE NOS DÉCHETS ET OPTIMISER NOS CONSOMMATIONS

La Direction d'Exploitation des Métiers Hôteliers garantit la définition et l'application de la politique éco-responsable par la nature de sa mission visant à définir les moyens et mettre en œuvre les prestations hôtelières à bord de nos navires.

UNE NOUVELLE ÉTUDE POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Brittany Ferries participe à l'étude « **Mieux connaître le gaspillage et les déchets alimentaires dans les transports de voyageurs (ferroviaires, maritimes et fluviaux), en comprendre les causes et tester des actions de réduction** », co-financée par l'ADEME. La première phase s'est clôturée en fin d'année et a fait l'objet de plusieurs opérations de pesées à bord des navires durant l'été. La seconde phase, portant sur la co-construction des plans d'actions, est en cours.

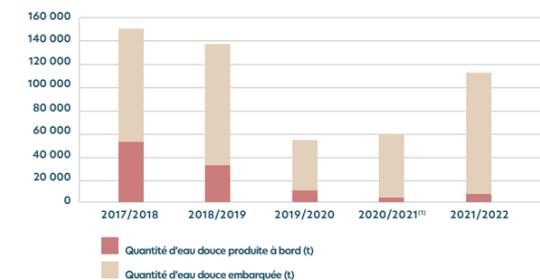
MESURES DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

Le personnel travaillant en restauration à bord de nos navires est exclusivement issu des écoles hôtelières et est à ce titre formé tout au long de sa formation métier à la gestion optimale des stocks des denrées périssables. Il est en outre sensibilisé de façon permanente à bord (application de la règle de gestion FIFO, suivi des DLC.). Des indicateurs sont mis en place depuis 2018 pour suivre les résultats et piloter les actions. Les pertes de produits finis et transformés issus des secteurs restauration et bars font l'objet d'un suivi par la Direction Exploitation des Métiers Hôtelières.

Chaque navire dispose d'un Plan de Gestion des Ordures décrivant les installations de collecte, de ramassage, de stockage, de traitement et d'évacuation des déchets. Il contient également la liste des matériels et des dispositifs existant à bord du navire pour la manutention et le traitement des ordures. Chaque opération d'évacuation à terre est consignée par type de déchets dans un registre tenu par le Second Capitaine.

CONSOMMATION ET APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'eau douce est embarquée à chaque traversée pour alimenter le circuit d'eau potable à bord des navires (robinet, sanitaire...). Certains navires sont également équipés d'un appareil permettant de désaliniser l'eau de mer pour produire de l'eau douce technique, à destination d'utilisations particulières tels que le nettoyage des systèmes et machines, le remplissage des circuits incendies...



CONSOMMATION D'ÉNERGIE

L'énergie est au cœur de notre métier puisqu'elle est utilisée pour la propulsion de nos navires et la génération d'électricité à bord. Le pilier "réduire notre empreinte carbone" détaille les mesures mises en place pour optimiser l'efficacité énergétique des navires et ainsi réduire les consommations.

LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

Le Barfleur, le Cotentin et le Pont-Aven ont été équipés de systèmes de traitement des eaux de ballast lors de leur arrêt technique à l'hiver 2022/2023. La totalité de la flotte est donc maintenant équipée de ces systèmes permettant d'éviter le transfert d'espèces invasives d'un port à un autre.

NUISANCE ACOUSTIQUE

Depuis de nombreuses années, notre Compagnie soutient l'association de protection des mammifères marins ORCA. Celle-ci est hébergée dans nos locaux en Angleterre. Des scientifiques effectuent régulièrement des campagnes d'observation, et accompagnent de manière ludique les passagers dans l'observation des baleines, des dauphins et des délicats écosystèmes dans lesquels ils évoluent. Les données d'observation sont mises à disposition des autorités et laboratoires de recherche britanniques, français et espagnols. Entre avril et septembre 2023, ils ont en plus mené une campagne d'observation et d'étude du comportement des cétacés à l'approche des navires dans le golfe de Gascogne.

ANALYSE DE L'EAU DE MER

Brittany Ferries maintient également un partenariat avec la station biologique de Roscoff. Dans le cadre de ce partenariat, les navires Armorique et le Pont Aven hébergent une "ferry box" qui effectue des analyses de l'eau de mer en temps réel, aidant notamment à améliorer la compréhension des échanges de CO2 dans les écosystèmes côtiers.

BIODIVERSITÉ MARINE

Notre compagnie participe au recensement des flux migratoires des chauves-souris grâce à un programme d'acquisition de données chiroptères par les enregistreurs acoustiques installés sur les ferries Normandie et Mont-Saint-Michel.

Certains navires sont aussi équipés d'un système de "Continuous Plankton Recorder CPR" fourni par SAHFOS basé à Plymouth afin d'étudier le plancton.



FOCUS SUR LE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ



Les navires fonctionnant au GNL ont d'excellents antécédents en matière de sécurité et doivent se conformer à un nouvel ensemble de réglementations connu sous l'acronyme IGF code^[1].

Ce code a été spécialement élaboré pour l'utilisation du gaz comme carburant, avec des règles de sécurité directement tirées des transporteurs océaniques de GNL. Les navires méthaniers, dont l'exploitation a commencé dans les années 60, affichent d'excellentes performances de sécurité. Ils peuvent transporter jusqu'à 270 000 m³ de gaz liquéfié pour les plus grands navires. En comparaison, les réservoirs de GNL du Salamanca et du Santoña disposent d'une capacité de 783 m³.

Le GNL est clairement un carburant d'avenir. Il a la faveur des législateurs et de tous ceux qui se préoccupent de la protection de notre planète. La feuille de route énergétique 2050 de la Commission européenne intègre l'utilisation du gaz naturel pour atteindre les objectifs de réduction énergétique et des émissions en 2050.

Comme son nom l'indique, le gaz naturel liquéfié est un liquide créé à partir de gaz naturel. Le gaz est refroidi à des températures de -162 degrés Celsius, ce qui le réduit d'un facteur 600 en volume, créant ainsi un liquide. Incolore et inodore, ce carburant alimente des milliers de voitures et de véhicules commerciaux dans le monde.

Bien que le Salamanca ne soit pas le premier navire à être alimenté au GNL, il est le premier ferry de ce type à opérer sur la Manche. Des ferries alimentés au GNL fonctionnent déjà en mer Baltique avec une technologie éprouvée, testée et fiable. Le GNL est de plus en plus utilisé comme carburant pour les navires à passagers.

La propulsion au GNL améliore la qualité de l'air. En effet, le gaz naturel liquéfié présente d'importants avantages environnementaux par rapport aux combustibles traditionnels. Sa combustion plus efficace génère des émissions quasiment sans oxyde de soufre, particules, ainsi qu'une réduction des émissions d'oxydes d'azote et de CO₂.

UNE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS EN CO₂ PAR PASSAGER

D'importants investissements dans le renouvellement de la flotte ont été décidés avant la crise sanitaire. Les deux navires propulsés au GNL auront un impact significatif sur la réduction des émissions de carbone par passager sur les lignes reliant le Royaume-Uni à l'Espagne. La Compagnie prévoit quatre rotations hebdomadaires entre le Royaume-Uni et l'Espagne au lieu de cinq. Il en résultera une réduction significative de la consommation de carburant et des émissions. Combinée à la réduction des émissions grâce à l'amélioration du rendement énergétique et à l'utilisation du GNL comme carburant, une économie en termes de CO₂ par passager est attendue, par rapport aux navires opérant actuellement sur les mêmes lignes.



^[1] IGF code: International code of safety for ship using Gas or other low-flashpoint Fuels.

Engagements sociétaux

Une contribution active au développement durable des territoires de notre zone d'influence

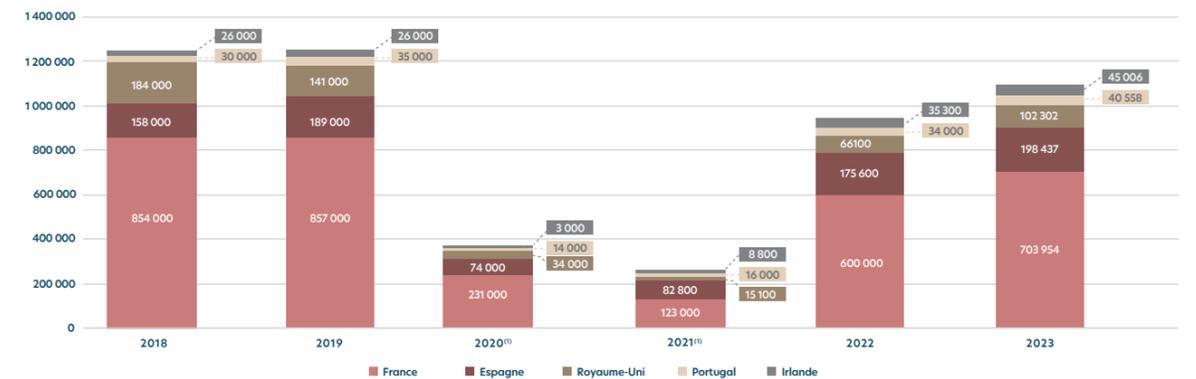
LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES DE BRITTANY FERRIES

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES PAR PAYS*

Les retombées touristiques sont évaluées en fonction des nuitées induites par les séjours des passagers et les dépenses moyennes.

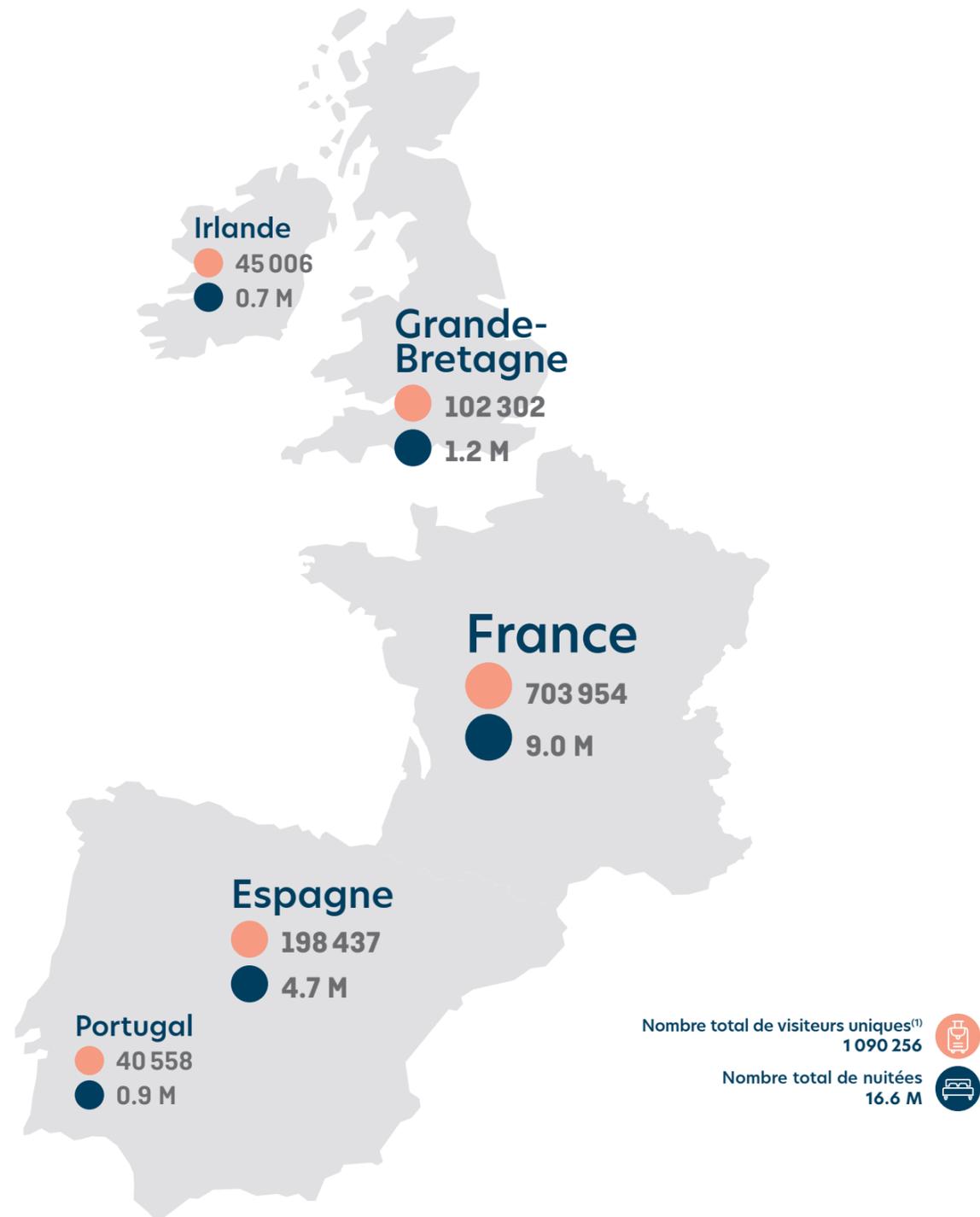
En 2023, ces retombées se chiffrent à 1 090 000 visiteurs et 16,6 millions de nuitées pour les cinq pays (France, Royaume-Uni, Espagne, Irlande, Portugal) ; en 2022, ces retombées se chiffraient à 911 000 visiteurs et à 16,1 millions de nuitées.

NOMBRE DE VISITEURS UNIQUES PAR PAYS



^[1] Le nombre de visiteurs uniques correspond au nombre de personnes physiques à destination du pays.

RETOMBÉES TOURISTIQUES DES VOYAGEURS BRITTANY FERRIES PAR DESTINATION EN 2023

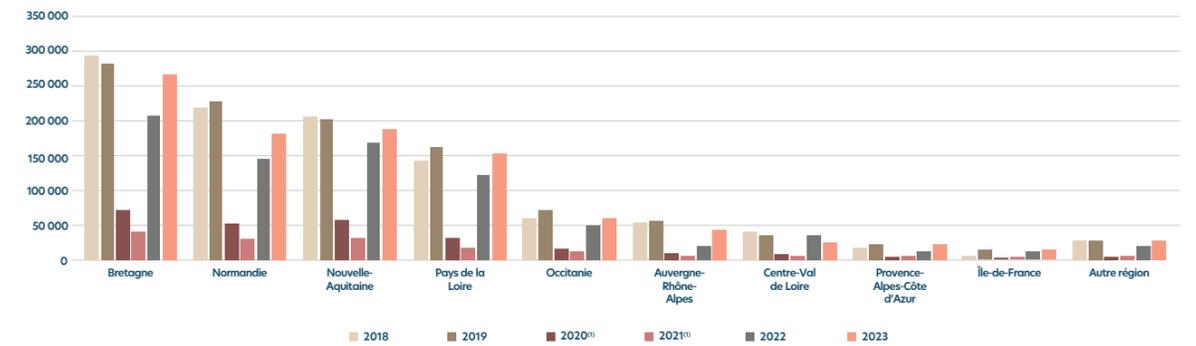


⁽¹⁾ Le nombre de visiteurs uniques correspond au nombre de personnes physiques à destination du pays.

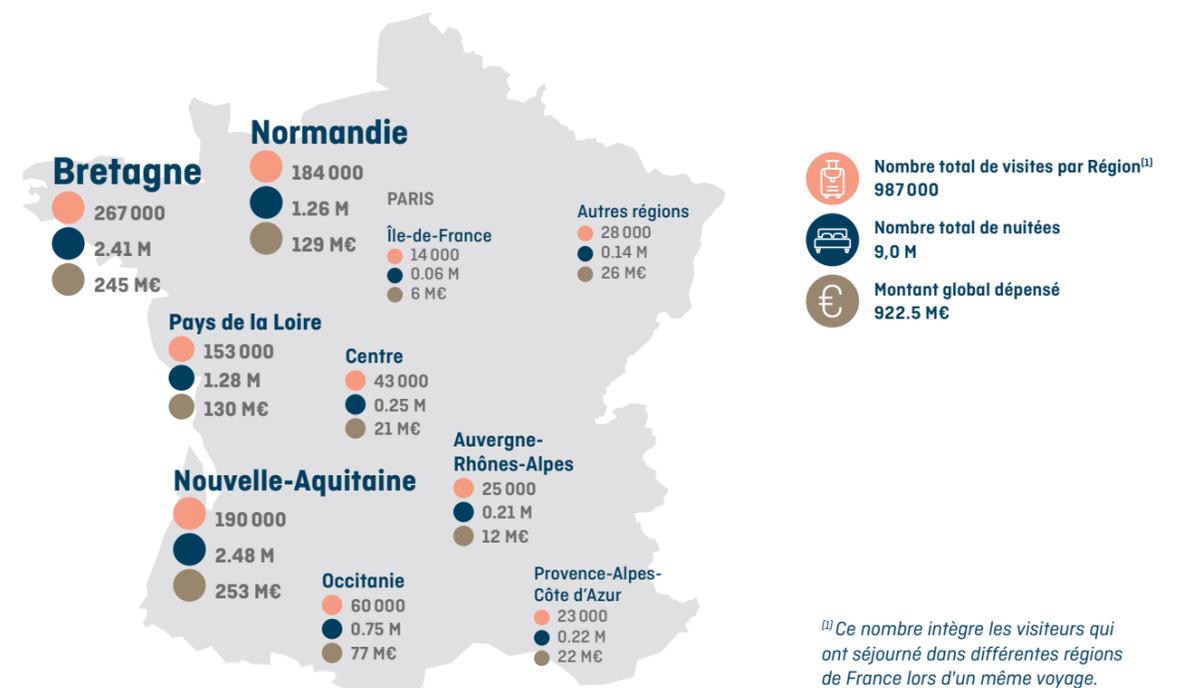
LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES EN FRANCE

Pour la France, ces retombées touristiques en 2023 représentent 704 000 visiteurs et 9 millions de nuitées, représentant une dépense totale de 922,5 millions d'euros. En 2022, ces retombées se chiffrent à 600 500 visiteurs et 9,1 millions de nuitées.

NOMBRE DE VISITES PAR RÉGION EN FRANCE



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES 2023 EN FRANCE



Annexes

LES PARTENARIATS

Au travers de ses différents partenariats, en particulier économiques et touristiques, Brittany Ferries a pour ambition de dynamiser les territoires.

PARTENARIATS AVEC ATOUT FRANCE, TOURISM IRELAND ET VISIT BRITAIN

Brittany Ferries entretient un partenariat constant avec ATOUT FRANCE et les comités régionaux du tourisme visant à renforcer, par des actions de marketing et de communication, l'attractivité de la destination française, et notamment des destinations du Grand Ouest (Bretagne, Normandie, Loire-Atlantique et Nouvelle-Aquitaine), améliorer l'accueil des vacanciers britanniques et irlandais sur nos territoires et développer l'intelligence économique.

Un partenariat similaire avec TOURISM IRELAND vise à promouvoir l'Irlande en tant que destination de vacances pour les citoyens français et espagnols ; enfin, VISITBRITAIN a participé en 2023 à une campagne visant à promouvoir les voyages sur la côte sud de l'Angleterre.

'School in ship'

Un partenariat intitulé « School in ship » est mis en œuvre avec l'École Nationale Supérieure de la Marine Marchande (ENSM) de Saint-Malo depuis plusieurs années permettant une immersion des étudiants sur un ferry durant une semaine pendant des rotations

de navire sur la ligne Saint-Malo/Portsmouth ; ce projet éducatif embarqué permet aux étudiants, répartis en différents groupes, de suivre des formations théoriques et pratiques en machine ou dans les espaces techniques du navire encadrés par des professionnels et leurs professeurs : 55 étudiants ont été embarqués dans le cadre de ce partenariat sur l'année 2023.

Victoires de la Bretagne

Brittany Ferries, profondément ancrée dans les régions qu'elle dessert, et tout particulièrement en Bretagne, a à cœur de soutenir les initiatives régionales novatrices et de participer à leur développement.

En parrainant la Victoire Tourisme et Patrimoine pour la deuxième année consécutive, la Compagnie bretonne continue de porter haut ses valeurs fondamentales.



CADRE RÉGLEMENTAIRE

Cette déclaration de performance extra-financière est établie en application des dispositions des articles L.225-102-1 et R.225-105 et suivants du Code de commerce français, relatives aux obligations de reporting des entreprises en matière sociale, environnementale et sociétale.

La déclaration de performance extra-financière comprend des informations sur la manière dont la Compagnie prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, dans la mesure nécessaire à la compréhension de la situation de la Compagnie, de l'évolution de ses affaires, de ses résultats économiques et financiers et des incidences de son activité.

Les informations qui y sont présentées portent sur les thématiques énoncées à l'article R.225-105 du Code de commerce, tel que modifié par le Décret n° 2020-1742 du 29 décembre 2020, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques identifiés ou politique.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le périmètre du reporting couvre l'ensemble consolidé pour la majorité des indicateurs. Lorsque les données ne sont pas accessibles sur l'ensemble du périmètre consolidé, une mention spécifique est indiquée en bas de page ou dans le tableau de bord précisant le périmètre concerné.

Le périmètre consolidé retenu pour la présentation des indicateurs comprend les sociétés du Groupe BAI disposant d'un effectif salarié. Ces sociétés sont énumérées en page 7 de la présente déclaration. Les autres entités du Groupe consolidé au sens comptable sont des sociétés d'investissement liées aux navires de la flotte Brittany Ferries. La société B.A.I. a depuis 2020 une participation minoritaire dans la société holding du Groupe Condor Ferries. En l'absence d'influence notable sur la société, la société B.A.I. ne consolide pas cette participation.

Les informations sociales sont produites par la Direction des Ressources humaines et essentiellement issues du bilan social 2023 relatif à la Société B.A.I. BRETAGNE ANGLETERRE IRLANDE retraitées pour faire apparaître les données à la date de clôture (31/10/2023).

Les informations environnementales sont collectées au sein du Service Développement Durable et Relations Institutionnelles Maritimes et de la Direction Exploitation des Métiers Hôteliers. Les mesures de prévention des rejets dans le sol ne revêtent pas de caractère significatif au regard de notre activité. La formation et l'information des salariés au sujet des questions environnementales sont incluses dans la partie relative aux engagements sociaux de la Compagnie.

Les informations sociétales sont collectées au sein des Directions suivantes : Direction Destination & Expérience client, Direction des Ports et de la Flotte, Direction des Ressources Humaines et Direction de la Communication externe.

Les informations relatives aux engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et l'alimentation responsable, équitable et durable, ainsi que les actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités et les mesures prises en faveur des personnes handicapées n'ont pas été identifiées comme risque principal lors de l'élaboration de la déclaration de performance extra-financière.

Les actions visant à promouvoir le lien Nation-armées et à soutenir l'engagement dans les réserves n'ont pas été jugées pertinentes au regard de notre activité

La vérification de ces informations a été confiée à BUREAU VERITAS, en qualité d'Organisme Tiers Indépendant, et a donné lieu à un avis motivé annexé au présent rapport portant sur la conformité et la sincérité de la déclaration de performance extra-financière.

INDICATEURS RSE

Indicateurs de performance	2023	2022	Périmètre
1. INFORMATIONS SOCIALES			
Effectif total et répartition des salariés par sexe, âge et par zone géographique - ETP (exercice)	2 666 collaborateurs	2 427 collaborateurs	consolidé
ETP Navigants (exercice)	1 775	1 582	consolidé
ETP Sédentaires (exercice)	890	846	consolidé
Répartition par sexe % (fin d'exercice)	femmes : 38 %	femmes : 37 %	consolidé
	hommes : 62 %	hommes : 63 %	consolidé
Pyramide des âges - répartition par tranche d'âge % (Pourcentages arrondis à l'unité) (fin d'exercice)			
<=20	2,8	2,1	consolidé
[21;30]	20,1	17,5	consolidé
[31;40]	23,3	22,6	consolidé
[41;50]	26,2	28,8	consolidé
[51;60]	23,9	25,1	consolidé
>60	3,7	3,9	consolidé
Embauches et licenciements			
Nombre d'embauches CDI (exercice)	99	100	consolidé
Nombre de passages CDI (exercice)	129	106	consolidé
Nombre de départs - licenciements ou départs CDI (exercice)	236	260	consolidé
Organisation du temps de travail			
Nombre de CDD à fin d'exercice	687	481	consolidé
Nombre de CDI à fin d'exercice	2 133	2 141	consolidé
Absentéisme			
Taux absentéisme AT/MP en % (exercice)	1,9	2,3	France
Taux absentéisme maladies en % (exercice)	6,4	7	France
Les accidents du travail ainsi que les maladies professionnelles			
Nombre d'accidents du travail (année civile)	369	266	consolidé
Nombre de maladies professionnelles (année civile)	10	14	consolidé
L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci			
Nombre d'IRP membres titulaires (exercice)	114	112	France
Nombre d'IRP membres suppléants (exercice)	103	94	France
Nombre d'IRP représentants syndicaux (exercice)	18	21	France
Le bilan des accords collectifs, notamment en matière de santé et de sécurité au travail			
Nombre d'accords collectifs (exercice)	3	3	France
Les politiques mises en œuvre en matière de formation, notamment en matière de protection de l'environnement			
Nombre de stagiaires ayant bénéficié d'une formation (exercice) ⁽²⁾	6 217	1 932	France
Budget formation en € (exercice)	1 534 090	1 024 000	France
Le nombre total d'heures de formation (exercice) ⁽²⁾	34 229	21 227	France

Indicateurs de performance	2023	2022	Périmètre
2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES			
Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire ;			
% de perte relatif aux produits finis et transformés issus du secteur restauration (exercice)	1,97	1,3	navires
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales			
Consommation totale d'eau douce en tonne (exercice)	114 563	113 080	navires
dont Quantité eau douce embarquée en tonne (exercice)	101 412	105 782	navires
dont Quantité eau douce produite à bord en tonne (exercice)	13 151	7 298	navires
Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit			
Émission de Co ₂ équivalentes en tonne pour notre activité maritime	509 383	518 398	navires
Émission de Co ₂ équivalentes en tonne pour nos activités terrestres ⁽¹⁾	535	535	
3. INFORMATIONS SOCIÉTALES			
Impact de la société en matière de développement local			
Retombées touristiques en milliers de visiteurs (exercice)	1 090	911	FR, RU, ESP, IRL, Portugal
Retombées touristiques en millions de nuitées (exercice)	16,6	16,1	FR, RU, ESP, IRL, Portugal
Impact de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales			
Retombées touristiques France en nombre de visiteurs (exercice)	704 000	600 500	France
Retombées touristiques France en nombre de nuitées (exercice)	9 M	9,1 M	France
Retombées touristiques France en dépense annuelle (exercice)	922,50 M€	816 M€	France

* Périmètre consolidé : BAI SA, SDMC, BAI UK, BAI IRELAND, BRITTANY FERRIES SANTANDER, BRITTANY FERRIES BILBAO.

* Périmètre France : BAI SA, SDMC.

⁽¹⁾ Ce chiffre est issu du BEGES (Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre) qui n'est réalisé que tous les 4 ans ; le dernier bilan est intervenu sur l'exercice 2018/2019.

⁽²⁾ chiffres 2023 incluant les stagiaires en E-Learning.

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT



BUREAU VERITAS EXPLOITATION
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie
Société par Actions Simplifiées
RCS Nanterre – 790 184 675

Rapport de vérification de la déclaration de performance extra-financière

La déclaration de performance extra-financière revue concerne l'exercice clos le 31 octobre 2023.

Demande, Responsabilités et Indépendance

Suite à la demande qui nous a été faite par BAI S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce français, nous avons effectué la vérification de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) relative à l'exercice clos le 31/10/2023 publiée dans le rapport de gestion 2022/2023 de BAI S.A., en tant qu'organisme tiers indépendant et accrédité par le Cofrac sous le N° 3-1341 (liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr).

Il appartient au Directoire de BAI SA d'établir et publier une DPEF en référence aux articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce français, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.
La DPEF a été préparée conformément au référentiel de reporting de la société ci-après nommé « les procédures de reporting ». La DPEF sera disponible sur le site internet de la société.

Il nous appartient de conduire les travaux de vérification de la DPEF qui nous permettent de formuler un avis motivé quant à :

- ✓ La conformité de la DPEF aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- ✓ La sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 ;

Nous avons conduit les travaux de vérification de la DPEF de manière impartiale et indépendante, en conformité avec les pratiques professionnelles de la tierce partie indépendante et en application du Code Ethique appliqué par l'ensemble des intervenants Bureau Veritas.

Nature et étendue des travaux

Pour délivrer l'avis motivé sur la conformité de la DPEF et l'avis motivé sur la sincérité des informations fournies, nous avons effectué nos travaux de vérification conformément aux articles A.225-1 à A.225-4 du Code de commerce et à notre méthodologie interne, pour la vérification de la DPEF, notamment :

- ✓ Nous avons pris connaissance du périmètre consolidé devant être considéré pour l'établissement de la DPEF, tel que précisé dans l'article L.233-16 du code de commerce. Et nous sommes assurés que la DPEF couvre l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre consolidé précisé dans la DPEF ;
- ✓ Nous avons collecté des éléments de compréhension relatifs aux activités de la société, au contexte dans lequel la société évolue, et aux conséquences sociales et environnementales de ses activités.
- ✓ Nous avons pris connaissance du contenu de la DPEF et vérifié qu'elle intègre les éléments de l'article R.225-105 du code de commerce :
 - La présentation du modèle d'affaires de la société ;
 - La description des principaux risques liés à l'activité de la société, pour chaque catégorie d'information mentionnée au III de l'article L.225-102-1, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques appliquées par la société, le cas échéant, les procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques identifiés ;



- Les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ✓ Nous avons examiné le dispositif de l'entreprise pour passer en revue les conséquences de ses activités telles que listées au III de l'article L.225-102-1, identifier et hiérarchiser les risques afférents ;
- ✓ Nous avons identifié les informations manquantes ainsi que les informations omises sans que soient fournies d'explications ;
- ✓ Nous avons vérifié que les informations omises relatives aux risques principaux identifiés font l'objet, dans la DPEF, d'une explication claire et motivée des raisons justifiant cette omission ;
- ✓ Nous nous sommes assurés de la mise en place par la société de processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF. Nous avons examiné les « procédures de reporting » au regard de leur pertinence, fiabilité, caractère compréhensible, exhaustivité et neutralité, et le cas échéant, en tenant compte des bonnes pratiques professionnelles issues d'un référentiel sectoriel ;
- ✓ Nous avons identifié les personnes qui au sein de la société, sont en charge de tout ou partie du processus de reporting et nous avons mené des entretiens auprès de certaines de ces personnes ;
- ✓ Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société ;
- ✓ Nous avons apprécié par échantillonnage la mise en œuvre des « procédures de reporting », notamment les processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle des informations ;
- ✓ Pour les données quantitatives¹ que nous avons considérées comme étant les plus importantes, nous avons :
 - Réalisé une revue analytique des données et vérifié, sur la base de sondages, les calculs et la compilation de ces informations au niveau du siège et des entités vérifiées ;
 - Sélectionné un échantillon d'entités² contributrices dans le périmètre de consolidation, en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées de la société, de leur implantation et des résultats des travaux effectués lors des précédents exercices ;
 - Réalisé des tests de détails sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des « procédures de reporting », à rapprocher les données des pièces justificatives, à vérifier les calculs et la cohérence des résultats ;
 - L'échantillon sélectionné représente un taux de couverture de 97% des effectifs et 100% des valeurs reportées pour les informations environnementales testées ;
- ✓ Pour les informations qualitatives que nous avons estimées les plus importantes, nous avons consulté des sources documentaires et, conduit des entretiens avec les personnes en charge de leur rédaction. ;
- ✓ Nous avons examiné la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF.
- ✓ Nos travaux ont été conduits entre le 21 février 2024 et la signature de notre rapport sur une durée d'environ deux semaines par un vérificateur. Nous avons conduit 11 entretiens avec des personnes en charge du reporting lors de cette mission.

¹ **Informations sociales** : Effectif total du Groupe pour la haute et la basse saison et répartition en personnels navigants et sédentaires, effectif moyen du groupe ; répartition par sexe, répartition par âge, nombre total d'embauches en CDI, nombre de passage à CDI, nombre de licenciements ou départs CDI, nombre de CDD et CDI en fin d'exercice, taux d'absentéisme AT/MP, taux d'absentéisme pour maladie, nombre d'heures de formation, nombre de stagiaires formés, nombre total d'accidents du travail avec et sans arrêt, nombre de maladies professionnelles, nombre d'IRP membre titulaires, nombre d'IRP membres suppléants, nombre de représentants syndicaux, nombre d'accords collectifs signés, index d'égalité professionnelle ; et les informations qualitatives : mesures de prévention des risques et mesures prises en faveur de l'égalité de traitement.

Informations environnementales : émissions de CO2 des navires, % de perte relatif aux produits finis et transformés issus du secteur restauration, consommation d'eau douce embarquée et produite ; et les informations qualitatives : politique générale en matière environnementale, mesures prises en faveur de la réduction de l'empreinte carbone, mesures de prévention de la pollution, mesures de réduction des déchets, mesures prises en faveur de la protection de la biodiversité.

Informations sociétales : nombre de visiteurs et nombre de nuitées pour les 5 pays et la France, nombre de stagiaires embarqués et les informations qualitatives : les partenariats

² B.A.I. SA, B.A.I. UK pour les données sociales, B.A.I. SA pour les données environnementales et les données relatives à la formation.



Observations sur les procédures de reporting ou le contenu de certaines informations

Sans remettre en cause les conclusions ci-dessous, nous exprimons les observations suivantes :

- Le document « Méthodologie de reporting » porte sur l'organisation de la collecte des données, la consolidation et la validation de celles-ci. Cependant ce document ne précise pas les formules de calcul des indicateurs et ne mentionne pas la description des modalités de collecte de certains indicateurs tels que les indicateurs sociaux et la formation en @-learning (périmètre temporel, type de formation - modules ou parcours de formation, ...), ce qui ne garantit pas l'homogénéité des données dans le temps.
- Les contrôles internes pour les nouveaux indicateurs (formation en @learning) ne sont actuellement pas définis ni documentés dans le document « Méthodologie de reporting », ce qui pourrait affecter la fiabilité des données.

Avis motivé

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la conformité de la déclaration aux dispositions de l'article R.225-105 et la sincérité des informations fournies.

A Puteaux, le 8 mars 2024

Pour Bureau Veritas

Laurent Mallet
Directeur Général Adjoint

Bureau Veritas Exploitation SAS
Tél : +33 (0)1 55 24 80 89
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie
Société par Actions Simplifiée au
capital de 36,315,050 euros
RCS Nanterre 790 184 675



Découvrez et partagez nos valeurs,
nos projets et nos actualités sur :
www.corporate.brittany-ferries.com

Brittany Ferries

Port du Bloiscon, CS 60072, 29688 Roscoff Cedex, France
Tél : +33 (0)2 98 29 28 00

BRITTANY FERRIES - Port du Bloiscon - CS 60072 - 29688 Roscoff cedex - B.A.I. Bretagne - Angleterre - Irlande -
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 22 831 056 €
R.C.S. Brest 927 250 217 - Siret 927 250 217 00027 - Code Ape 5010Z - N° d'immatriculation IMO29100011 au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours.
Crédits photos: ©Lou Benoist - ©Benjamin Deroche - ©Eric Hourri Studio Nautilus - ©KLUNDERBIE - ©Lucie Lautredou - ©Jess Breheret -
©Peter Cade - ©KM - ©Shutterstock - ©Andrew Williamson - ©Brittany Ferries - ©BF UK
Conception: 1440. mars 2024

Brittany Ferries